

ARMÉE NATIONALE POPULAIRE  
**UN TERRORISTE ABATTU  
ET 5 ÉLÉMENTS DE SOUTIEN  
ARRÊTÉS EN UNE SEMAINE**

Un terroriste armé a été abattu à Tébessa et 5 éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés dans différentes opérations menées par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), entre le 8 et le 14 octobre en cours à travers le territoire national, a indiqué, hier, un bilan opérationnel de l'ANP.



P. 16

# ENTRENOUS

Quotidien national d'information

« La vérité est comme l'eau ; elle prend la forme du récipient qui la contient. » Ibn Khaldoun

Jeudi 24 Rabi Al Thani - 16 Octobre 2025 - N° 1148 : ISSN 1112-6167. www.entrenous.dz Prix : 25 DA

ALGÉRIE-FAO  
**L'ALGÉRIE  
RÉAFFIRME SON  
ENGAGEMENT  
POUR UNE  
AGRICULTURE  
DURABLE**



Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine El-Mahdi Oualid, a pris part, hier, aux travaux du Forum mondial de l'alimentation (WFF 2025) ainsi qu'au Dialogue ministériel sur la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire, organisés au siège de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) à Rome, en Italie, selon un communiqué de son département.

P.4

MOUVEMENT  
DES NON-ALIGNÉS  
**ATTAF PARTICIPE  
À LA 19<sup>E</sup> RÉUNION  
MINISTÉRIELLE À  
KAMPALA**

Le Ministre d'État, Ministre des Affaires Étrangères, Ahmed Attaf, a pris part, à Kampala, aux cérémonies d'ouverture de la 19<sup>e</sup> réunion ministérielle du Mouvement des non-alignés. Le Ministre d'État, Ministre des Affaires Étrangères, de la Communauté Nationale à l'Étranger et des Affaires Africaines, Ahmed Attaf, a participé ce mercredi matin à Kampala, capitale de l'Ouganda, aux cérémonies d'ouverture de la 19<sup>e</sup> réunion ministérielle du Mouvement des pays non-alignés (MNA).

P.7

L'ÉVÉNEMENT

## LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE HONORE LES ATHLÈTES QUI SE SONT DISTINGUÉS DANS DIFFÉRENTES COMPÉTITIONS INTERNATIONALES



P.3

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, mercredi à Alger, une cérémonie en l'honneur des athlètes algériens médaillés aux Championnats du monde de para-athlétisme à New Delhi, aux Mondiaux d'athlétisme à Tokyo et au Championnat arabe de basketball au Bahreïn, ainsi que de l'équipe nationale de football qualifiée pour la Coupe du monde 2026.

COOPÉRATION ÉNERGÉTIQUE

### M. ADJAL REÇU À MAPUTO PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DU MOZAMBIQUE

Le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, M. Mourad Adjal, a été reçu, hier à Maputo, par le président de la République du Mozambique, M. Daniel Francisco Chapo, dans le cadre de la visite qu'il effectue dans ce pays, chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au titre du suivi de la feuille de route relative au programme de coopération bilatérale, indique un communiqué du ministère.

P.4

## EDUCATION NATIONALE

# MOHAMMED SEGHIR SADAQUI APPELLE À LA TRANSPARENCE ET À LA RIGUEUR

**Le ministre de l'Éducation nationale, Mohammed Seghir Sadaoui, a dirigé une conférence nationale consacrée à l'évaluation et au suivi des dossiers administratifs et opérationnels ayant un impact direct sur le fonctionnement des établissements scolaires.**

Par Youcef Hamidi

Cette rencontre, organisée mardi par visioconférence, a réuni les cadres de l'administration centrale, les directeurs de l'éducation ainsi que les directeurs délégués. L'objectif principal était d'assurer la stabilité du système éducatif tout en améliorant la qualité des services rendus aux élèves et à la communauté éducative, selon un communiqué publié par le ministère.

Les échanges ont porté sur plusieurs sujets essentiels, notamment l'intégration des enseignants contractuels, l'encadrement des élèves, la gestion interne des directions de l'éducation et la préservation des droits des élèves et du personnel éducatif. En ouverture de la réunion, le ministre a insisté sur la nécessité de veiller à ce que toutes les décisions prises dans le secteur s'inscrivent strictement dans le cadre juridique en vigueur. Il a affirmé que la stabilité des établissements scolaires dépendait avant tout d'une transparence totale et d'un suivi rigoureux des services, des agents et des structures, dans le respect ab-



solu des textes réglementaires.

Mohammed Seghir Sadaoui a rappelé que l'application de ces principes visait à garantir la protection des droits des élèves, à améliorer la qualité des prestations éducatives, à préserver l'image du secteur et à renforcer la confiance de la société dans les institutions scolaires. Il a également examiné les rapports émanant des directeurs de l'éducation sur la situation actuelle des enseignants

contractuels récemment affectés aux postes vacants, insistant sur l'importance de mettre en place des mesures méthodiques pour combler tout déficit en personnel et maintenir la continuité des services éducatifs. Le ministre a souligné que chaque étape de ce processus devait se conformer au cadre juridique, dans l'intérêt de la communauté scolaire.

Abordant la question de la scolarisation des élèves de la République

sahraouie au sein des établissements algériens, il a mis l'accent sur la nécessité d'un encadrement attentif et adapté. Il a demandé que soit désignée, dans chaque direction de l'éducation, une instance responsable du suivi de ces établissements afin d'assurer une supervision complète des activités, conformément aux accords officiels conclus par l'État algérien.

Cernant les relations avec les partenaires sociaux, M. Sadaoui a rappelé l'importance de préserver un climat favorable à l'exercice du droit syndical, dans le respect du cadre légal fixé par la loi 23-02 et les textes réglementaires qui en découlent. Il a également encouragé la poursuite d'un dialogue permanent et constructif avec les syndicats reconnus afin de résoudre rapidement les difficultés rencontrées localement. Enfin, il a insisté sur l'application immédiate des dispositions prévues par la loi en matière de mise à disposition du personnel, soulignant que leur respect strict constituait une garantie essentielle pour le bon fonctionnement du système éducatif national.

Y.H

## ENTREPRENEURIAT FÉMININ

## PRÈS DE 200 PROJETS PORTÉS PAR DES FEMMES RURALES VALIDÉS

**Depuis le début de l'année 2025, le bureau local de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM) de Constantine a approuvé 192 projets d'investissement initiés par des femmes rurales et des femmes au foyer en vue de créer de petites entreprises.**

Yousra Dali

C'est ce qu'a indiqué le directeur de l'antenne de wilaya, Badreddine Boudjelal, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la femme rurale, marquée chaque 15 octobre. Il a précisé que, parmi ces projets, 87 ont déjà bénéficié d'un financement, tandis que les autres sont en cours de finalisation administrative.

Ces microentreprises couvrent une large variété d'activités, allant de l'élevage bovin et ovin à l'apiculture, en passant par la fabrication de pâtes et de gâteaux traditionnels, la couture, la broderie, l'apiculture et même l'aquaculture. Selon M. Boudjelal, cette dynamique s'inscrit dans la mise en œuvre de la stratégie nationale menée par le ministère de l'Économie de la connaissance, des Start-ups et des

Micro-entreprises, qui vise à renforcer la place des femmes dans l'économie et à encourager leur autonomie financière, tant au niveau local que national. À titre de comparaison, 229 projets similaires avaient vu le jour durant l'année précédente.

Dans le cadre de cette politique de promotion de l'entrepreneuriat féminin, l'ANGEM a organisé, en 2025, vingt-quatre actions de sensibilisation destinées à encourager les femmes, particulièrement celles vivant en milieu rural, à s'engager dans la création d'entreprises. Ces rencontres ont permis de présenter les dispositifs de financement, d'expliquer les démarches administratives et d'accompagner les participantes dans la gestion de leurs futures activités. Ces initiatives ont été menées en collaboration avec la Direction de l'action sociale et de la solidarité (DASS) et les cellules de proximité et de solidarité (CPS) rele-

vant de l'Agence de développement social (ADS). La célébration de la Journée internationale de la femme rurale a également donné lieu, au centre culturel Malek Bennabi de la commune de Benbadis, à une exposition mettant en valeur les réalisations de femmes entrepreneures. L'événement, organisé par la DASS, a permis d'échanger autour du dispositif de l'auto-entrepreneuriat et de présenter les avantages offerts par l'État à cette catégorie sociale. Son directeur, Abdelkader Dehimi, a précisé que cette

opération s'inscrivait dans le cadre du programme national d'insertion économique de la femme rurale, en application de la convention signée entre le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme et celui de l'Économie de la connaissance, des Start-ups et des Micro-entreprises. Ce partenariat a pour finalité de favoriser l'intégration économique des femmes rurales et de promouvoir durablement leur rôle dans le développement local.

Y.D

## E-COMMERCE ET SERVICES EN LIGNE OUVERTURE DE LA 4<sup>E</sup> ÉDITION DU SALON ECSEL EXPO

La 4e édition du Salon du e-commerce et des services en ligne (ECSEL EXPO) a débuté, hier au Palais des expositions des Pins maritimes (Alger), avec la participation de plus de 250 exposants. La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence de la ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdellatif, du ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, du ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki,

de la Haut-commissaire à la numérisation avec rang de ministre, Meriem Benmouloud, et de représentants de plusieurs départements ministériels. S'étendant sur une superficie de plus de 10.000 m<sup>2</sup>, ce Salon vise à mettre en avant l'importance du e-commerce comme levier de la croissance économique en Algérie et à encourager les entreprises locales à adopter les solutions numériques pour développer leurs activités et améliorer leurs services.

RE

## POUR ÉTABLIR LES LISTES DU PROGRAMME DES LOGEMENTS

### RÉUNION DE COORDINATION ENTRE LES MINISTÈRES DE L'INTÉRIEUR ET DE L'HABITAT POUR ÉTABLIR LES LISTES DU PROGRAMME DES LOGEMENTS

Les ministères de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, et de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire ont tenu une réunion de coordination avec les walis, par visioconférence, consacrée à l'établissement des listes du programme des logements à distribuer au profit des citoyens à l'occasion du 71e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Guerre de libération nationale, a indiqué mercredi un communiqué du ministère de l'Intérieur. Cette réunion, tenue mardi au siège du minis-

tère de l'Intérieur, a été supervisée par le Secrétaire général du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Mahmoud Djamaa et le Secrétaire général du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire, Said Attia, précise-t-on de même source. Lors de cette rencontre, l'accent a été mis sur "la nécessité d'assurer toutes les conditions nécessaires au niveau des sites concernés par la livraison des logements aux citoyens et citoyennes", conclut le communiqué.

RE

## L'ÉVÉNEMENT

## LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE HONORE LES ATHLÈTES QUI SE SONT DISTINGUÉS DANS DIFFÉRENTES COMPÉTITIONS INTERNATIONALES

*Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, mercredi à Alger, une cérémonie en l'honneur des athlètes algériens médaillés aux Championnats du monde de para-athlétisme à New Delhi, aux Mondiaux d'athlétisme à Tokyo et au Championnat arabe de basketball au Bahreïn, ainsi que de l'équipe nationale de football qualifiée pour la Coupe du monde 2026.*



La cérémonie s'est déroulée au Palais du Peuple, en présence de hauts responsables de l'Etat, de membres du Gouvernement, de cadres supérieurs et de représentants de la communauté sportive.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, le ministre des Sports, Walid Sadi, a salué l'attachement du président de la République à accompagner et encourager les athlètes et le sport algériens, soulignant que cette cérémonie "reflète le soutien continu et constant du président de la République aux athlètes et au sport algériens, à travers la réalisation d'infrastructures sportives modernes et la promotion de la pratique sportive".

"Vous avez toujours été le premier supporter et le plus grand soutien à nos athlètes et à nos sélections, à travers l'intérêt que vous leur portez et votre suivi permanent de leurs exploits en Algérie et à l'étranger", a dit M. Sadi s'adressant au président de la République.

"Guidés par vos hautes orientations, nous réitérons notre engagement à faire du sport une véritable culture de vie", a ajouté le ministre.

Les athlètes algériens honorés ont, de leur côté, salué l'initiative du président de la République, y voyant une grande motivation pour donner le meilleur d'eux-mêmes lors des prochaines compétitions. Dans une déclaration à l'APS, l'entraîneur adjoint de la sélection nationale de football, Nabil Neghiz, s'est dit "très heureux de cette

distinction du président de la République, qui est très importante pour nous et pour tous les joueurs". "Cette distinction nous engage car le président de la République a toujours été présent pour encourager les athlètes et les inciter à redoubler d'efforts pour hisser haut l'emblème national et faire honneur à l'Algérie", a-t-il ajouté.

"Nous avons suffisamment de temps pour bien préparer la Coupe d'Afrique des nations (CAN) de football et pouvoir aller le plus loin possible pour donner la meilleure image de l'Algérie et du football algérien", a-t-il poursuivi.

De son côté, le défenseur de la sélection nationale, Ramy Bensebaïni, a salué l'initiative du président de la République. "C'est un grand

honneur qui nous encourage à donner le meilleur lors des prochaines rencontres, notamment lors des phases finales de la CAN et de la Coupe du monde", a-t-il dit.

Pour sa part, le médaillé d'argent lors de la finale du 800 mètres aux Championnats du monde d'athlétisme à Tokyo, Djamel Sedjati, a remercié le président de la République pour cette distinction qui va, a-t-il dit, l'encourager à se "surpasser lors des prochaines joutes pour faire plaisir au peuple algérien". Le secrétaire général de la Fédération algérienne handisport (FAH), Mehdi Osmani, a, quant à lui, affirmé que cette distinction "donnera un nouvel élan à l'handisport qui permettra aux athlètes de réaliser d'autres exploits et de faire honneur à l'Algérie lors des prochaines compétitions, notamment le Championnat d'Afrique de goalBall (hommes-femmes) prévu en décembre prochain en Egypte, où nous visons le titre continental".

Le judoka paralympique Abdelkader Bouamer a, lui aussi, salué l'initiative du président de la République et son soutien constant aux athlètes,

soulignant que "sous son mandat, les résultats sportifs s'améliorent progressivement". "Je le remercie sincèrement pour cette attention, c'est un grand honneur pour nous et cela nous encourage à remporter encore plus de médailles à l'avenir", a-t-il ajouté. De son côté, le président de la Fédération algérienne de basketball (FABB), Mehdi Oucif, a salué l'initiative du président de la République.

"C'est un immense honneur pour nous d'être reçus par le président de la République, qui accorde un soutien constant au sport et aux athlètes", a-t-il déclaré.

"Cette distinction va inciter les jeunes et la FABB à redoubler d'efforts pour honorer le drapeau national, d'autant que le président de la République nous a assurés du soutien constant de l'Etat au sport national dans toutes ses disciplines", a-t-il affirmé.

Au terme de la cérémonie, le président de la République a pris une photo-souvenir avec les athlètes distingués.

RA/APS

## RÉUNION HIER DU GOUVERNEMENT

## DES DOSSIERS RELATIFS À PLUSIEURS SECTEURS EXAMINÉS

**Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé, mercredi, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen de dossiers relatifs à plusieurs secteurs, ainsi que les préparatifs pour la célébration du 71<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1<sup>er</sup> novembre 1954, indique un communiqué des services du Premier ministre, dont voici le texte intégral:**

"Le Premier ministre, Monsieur Sifi Ghrieb, a présidé, ce mercredi 15 octobre 2025, une réunion du Gouvernement consacrée aux points ci-après : Le Gouvernement a examiné le cadre réglementaire régissant l'organisation des olympiades des matières d'enseignement de l'éducation nationale.

Cette démarche a pour objectif de mettre en place un espace pour découvrir les talentueux et innovants et de créer un environnement propice pour renforcer l'esprit de compétition entre les élèves, dans le but d'élever leur niveau scientifique et de préparer la sélection nationale pour les olympiades scolaires internationales.

Par ailleurs, et dans le cadre de la sauvegarde de la mémoire nationale, le Gouvernement a entendu une communication sur les préparatifs pour la célébration du 71<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1<sup>er</sup> novembre 1954,

sous le slogan «Un message aux générations».

Un programme riche et varié en activités a été élaboré pour la célébration de cette date historique, avec l'objectif de mettre en exergue la dimension nationale et humaine de la Révolution algérienne.

Le Gouvernement a également entendu une communication sur les préparatifs pour la 7<sup>e</sup> édition du festival international du tourisme saharien, prévue du 4 au 6 décembre 2025 à Timimoune, sous le slogan «La perle du désert algérien : l'oasis rouge, Timimoune».

Cet événement a pour objectif de promouvoir le tourisme dans le Sahara algérien et de mettre en valeur l'artisanat, la culture et les traditions locales.

Enfin, le Gouvernement a entendu une communication sur le système de gestion des déchets et la maîtrise des polluants au niveau national.

Cette communication a mis en exergue les efforts déployés par l'Etat pour améliorer la gestion des déchets et renforcer la gouvernance environnementale, dans le cadre de la politique nationale de développement durable.

S'agissant des déchets spéciaux, plusieurs actions ont été lancées afin de les éliminer progressivement, notamment à travers des programmes de coopération internationale et des opérations de traitement financées sur ressources nationales.

A cet effet, le Gouvernement a mis en place un plan d'action intersectoriel dans le but d'améliorer la collecte, le traitement et la valorisation des déchets, tout en renforçant la coopération avec les collectivités locales et les partenaires institutionnels".

RA/APS

## ALGÉRIE-FAO

# L'ALGÉRIE RÉAFFIRME SON ENGAGEMENT POUR UNE AGRICULTURE DURABLE

**Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine El-Mahdi Oualid, a pris part, hier, aux travaux du Forum mondial de l'alimentation (WFF 2025) ainsi qu'au Dialogue ministériel sur la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire, organisés au siège de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) à Rome, en Italie, selon un communiqué de son département.**

Par Nawal Bordji

Dans son intervention en séance plénière, le ministre a réaffirmé la volonté de l'Algérie de consolider sa sécurité alimentaire par le développement d'une agriculture durable et performante, l'amélioration des chaînes de valeur et la valorisation des vastes potentialités offertes par les régions sahariennes. Il a également mis en avant l'ouverture du pays aux investissements étrangers à travers la mise en œuvre de projets agricoles d'envergure tels que « Badna » et « Bonifiche Ferraresi Algérie », mené en partenariat avec l'Italie. À cette occasion, il a réitéré que l'Algérie demeure pleinement disposée à accueillir tout investisseur souhaitant contribuer à la valorisation du potentiel agricole national, particulièrement dans le Sud, riche en espaces exploitables et en ressources naturelles.

M. Oualid a souligné que le secteur agricole national s'oriente désormais vers l'adoption accrue des



technologies modernes pour accroître la productivité et assurer une gestion optimale des ressources naturelles, notamment l'eau et l'énergie. Cette approche s'inscrit dans la politique gouvernementale visant à promouvoir un développement rural durable et à encourager

l'investissement dans l'agriculture, considéré comme un pilier majeur de la diversification économique.

Le ministre a par ailleurs insisté sur la nécessité de renforcer la coopération internationale et l'échange d'expériences dans les domaines de la recherche scientifique, de l'in-

novation technologique et de la modernisation du secteur agricole. Il a rappelé que la sécurité alimentaire mondiale ne saurait être atteinte sans une coordination étroite entre les pays, les institutions spécialisées et les organisations internationales œuvrant dans ce domaine.

La participation de l'Algérie à ce forum illustre sa volonté de s'impliquer activement dans les efforts collectifs destinés à répondre aux défis liés à la sécurité alimentaire et aux changements climatiques, tout en consolidant son rôle de partenaire stratégique dans le développement agricole durable. Le Forum mondial de l'alimentation constitue, chaque année, une tribune internationale majeure pour débattre des enjeux qui pèsent sur les systèmes alimentaires mondiaux, face à la croissance démographique, à la pression sur les ressources naturelles et à la nécessité de bâtir des modèles agricoles plus résilients et respectueux de l'environnement.

N.B

## COOPÉRATION ÉNERGÉTIQUE

### M. ADJAL REÇU À MAPUTO PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DU MOZAMBIQUE

Le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, M. Mourad Adjal, a été reçu, hier à Maputo, par le président de la République du Mozambique, M. Daniel Francisco Chapo, dans le cadre de la visite qu'il effectue dans ce pays, chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au titre du suivi de la feuille de route relative au programme de coopération bilatérale, indique un communiqué du ministère. A cette occasion, le ministre a adressé au président du Mozambique les salutations du président de la République, précise le communiqué, soulignant que cette rencontre intervient dans le cadre de la mise en œuvre

des conclusions de la visite de travail effectuée par le Président Chapo en Algérie, en septembre dernier, lors de laquelle les moyens d'imprimer une nouvelle dynamique de partenariat prometteuse entre les deux pays avaient été examinés. M. Adjal a également eu une série de rencontres et d'entretiens "importants" avec des ministres et conseillers à la Présidence du Mozambique, portant sur les propositions, projets et partenariats susceptibles de booster la coopération entre les deux pays. Le ministre a ainsi tenu des séances de travail avec les ministres des Affaires civiles, de la Santé, des Sports, de l'Économie, de la Jeunesse et

des Sports, ainsi qu'avec le ministre des Ressources minérales et de l'Énergie, M. Estevo Pale, avec lequel il a discuté de différentes propositions à même d'instaurer une coopération "effective" et un partenariat "solide" entre les deux pays, ajoute la même source. Pour rappel, chargé par le président de la République, M. Adjal avait entamé, mardi, une visite de travail en République du Mozambique, accompagné des PDG de Sonatrach, de Sonelgaz et de Saïdal, du président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), M. Kamel Moula, et de cadres du ministère.

RE

## SECTEUR DE LA SANTÉ

### RÉUNION DE COORDINATION CONSACRÉE AU SUIVI DES DOSSIERS PRIORITAIRES

Le ministre de la Santé, M. Mohamed Seddik Ait Messaoudene, a présidé une réunion de coordination consacrée à l'examen et au suivi des dossiers "prioritaires" du secteur, en vue de renforcer et de développer le système national de santé, conformément aux attentes des citoyens, a indiqué hier un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre, le ministre a suivi "un exposé détaillé présenté par la directrice générale de la pharmacie et des équipements de santé, qui a passé en revue, le bilan des activités enregistrées entre 2023 et 2025, ainsi que les axes du plan d'action pour l'année 2026", précise le communiqué. Le ministre a également suivi un deuxième exposé présenté par le directeur général des ressources humaines, sur "les mécanismes de planification et de déploiement des équipes médicales et paramédicales, et l'investissement dans le capital humain pour la santé", et un troisième présenté par le directeur des systèmes d'information et de l'informatique, sur "les progrès réalisés en matière de numérisation et de développement des plateformes numériques de gestion du secteur". Après avoir suivi ces exposés, M. Ait Messaoudene, a donné une série d'instructions, soulignant la nécessité "d'assurer la disponibilité permanente des médicaments et du matériel médical, en tant que priorité stratégique dans la politique du secteur", ainsi que l'importance d'une "coordination étroite entre les différents acteurs, afin d'éviter d'éventuelles perturbations dans l'approvisionnement et d'assurer la continuité des soins au niveau des établissements sanitaires". M. Ait Messaoudene a appelé "à la nécessité de suivre le stock de médica-

ments au niveau de tous les établissements de santé, à travers l'élaboration de statistiques précises via les plateformes numériques, permettant une intervention rapide pour éviter toute pénurie éventuelle, notamment en médicaments anti-cancéreux", affirmant que "la numérisation est une option stratégique irréversible pour la gestion des ressources pharmaceutiques et médicales et l'amélioration de la gouvernance du secteur". Il a souligné en outre la nécessité de "renforcer les mécanismes de coopération entre le secteur de la santé et les secteurs y afférents dans le cadre de l'action intergouvernementale pour parvenir à une approche intégrée plus efficace et durable", en adoptant le principe de "l'action proactive en matière de maintenance pour assurer l'opérationnalité des équipements médicaux vitaux et éviter toute panne affectant les services". Il a également souligné l'impératif "d'assurer les pièces de rechange et d'activer les mécanismes de contrôle et d'intervention rapide en cas de dysfonctionnement". S'agissant des ressources humaines, le ministre a affirmé l'importance de doter les régions du sud et des hauts plateaux de compétences et des spécialités médicales nécessaires, à travers l'octroi d'avantages pour les médecins et la garantie du logement et l'amélioration des conditions de travail", appelant "à renforcer les études médicales, notamment au profit des médecins généralistes dans ces régions avec l'introduction de nouvelles spécialités adaptées aux besoins exprimés". Dans ce contexte, le ministre a mis l'accent sur "l'importance de promouvoir l'opération de jumelage dans un cadre structuré entre les établisse-

ments hospitaliers à travers le pays, de façon à permettre l'échange des expertises médicales, la généralisation des compétences et l'amélioration du niveau de prise en charge sanitaire à travers les différentes wilayas". Pour ce qui est de la formation, M. Ait Messaoudene a mis l'accent sur la nécessité de "trouver des mécanismes opérationnels pour l'insertion des diplômés des écoles privées de formation paramédicale", à travers "une insertion progressive et étudiée dans les secteurs public et privé, de manière à appuyer le système de santé par les ressources humaines nécessaires". Il a appelé également à "encadrer et à organiser l'activité des écoles privées conformément à la stratégie nationale de la formation sanitaire, pour garantir la qualité de la formation et l'adapter aux besoins sur le terrain, tout en mettant en place des mécanismes précis de suivi et d'évaluation". Il a insisté également sur la nécessité de "mettre en application le dossier électronique du malade au niveau de tous les établissements de santé, étant un outil essentiel pour améliorer les prestations et garantir davantage d'efficacité et de transparence dans la gestion médicale et administrative". Au terme de la réunion, le ministre a appelé les cadres de l'administration centrale à "mettre en œuvre la vision du ministère de la Santé visant à instaurer un système sanitaire moderne et performant, fondé sur l'accès à des services de santé de qualité à travers tout le territoire national", soulignant que "le citoyen et le malade demeurent au cœur des préoccupations du secteur de la santé", conclut le communiqué.

RA/APS

## SIDI BEL-ABBES

## DES INTERVENTIONS CHIRURGICALES SPÉCIALISÉES POUR DES ENFANTS À SFISEF

Plus d'une vingtaine d'enfants ont bénéficié, à l'établissement public hospitalier (EPH) de Sfisef, dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès, d'exams médicaux approfondis et d'interventions chirurgicales spécialisées. Cette action s'inscrit dans le cadre d'une collaboration entre le Centre hospitalo-universitaire (CHU) Dr Abdelkader Hassani du chef-lieu de la wilaya et l'hôpital local, selon la cellule de communication du CHU.

Par Ali Boudefel

Sous la supervision d'une équipe du service de chirurgie pédiatrique du CHU de Sidi Bel-Abbès, l'opération médicale, organisée mardi, a concerné des enfants atteints de malformations congénitales et d'autres affections nécessitant une prise en charge spécifique. Cinq interventions chirurgicales ont été réalisées sur place, tandis que d'autres opérations ont été programmées pour les jours suivants, au profit des jeunes



patients examinés durant cette journée.

Cette mission médicale s'inscrit dans le cadre d'une convention de

coopération liant les deux établissements hospitaliers. Elle vise

à concrétiser les orientations du ministère de la Santé, notamment en

matière de renforcement de la prise en charge spécialisée et de proximité des services médicaux pour les citoyens des zones éloignées.

L'opération a été dirigée par la professeure Hatheri, cheffe du service de chirurgie pédiatrique du CHU de Sidi Bel-Abbès, accompagnée d'une équipe médicale pluridisciplinaire composée de chirurgiens pédiatres et de spécialistes en anesthésie-réanimation.

Le directeur général du CHU, M. Bensenouci Mohamed, a indiqué que ce type d'initiative contribue à améliorer la qualité des soins offerts aux patients, à élargir l'accès à la chirurgie spécialisée dans la wilaya et à réduire les déplacements vers les grands centres hospitaliers. Il a également souligné que ces actions participent au renforcement des structures de santé de proximité et favorisent l'échange d'expériences et de compétences entre les professionnels du secteur.

A.B

## BATNA

## LANCEMENT OFFICIEL DE LA RÉCOLTE DE DATTES À BATNA

La campagne de récolte des dattes pour la saison 2024-2025 a été officiellement lancée mercredi après-midi dans la wilaya déléguée de Barika, relevant de la wilaya de Batna. Selon les prévisions, la production totale devrait atteindre environ 21 055 quintaux. Le wali, Mohamed Benmalek, a donné le coup d'envoi de cette opération au sein d'une exploitation agricole privée située dans la commune de M'doukal.

Les estimations communiquées sur place font état d'une récolte composée de 9 400 quintaux de dattes de la variété Deglet Nour, de 7 415 quintaux de dattes blanches, ainsi que d'une quantité importante de dattes molles et sèches de type Ghars. D'après le directeur des services agricoles de la wi-

laya, Ahmed Sebki, la culture du palmier dattier à Batna est concentrée principalement dans les communes de M'doukal, Bitam et Ghassira. Ces zones totalisent une superficie de 207,5 hectares consacrée à la phoeniculture, regroupant 25 966 palmiers dont 23 146 en production effective.

La répartition des variétés révèle une dominance équilibrée : Deglet Nour et la datte blanche occupent chacune 37 % des surfaces exploitées, tandis que la variété Ghars représente 26 %. Ces proportions illustrent la diversité et la richesse de la production locale, contribuant au maintien d'un équilibre entre qualité et quantité.

Profitant de cette tournée de terrain, le wali de Batna a également inauguré plusieurs sièges de di-

rections déléguées dans la daïra de Barika, ainsi qu'une nouvelle polyclinique à M'doukal. Il a ensuite procédé à l'inspection de plusieurs chantiers en cours dans la commune de Seggana, où il a rencontré des citoyens pour écouter leurs préoccupations.

Mohamed Benmalek a assuré que leurs doléances seraient examinées avec attention et prises en charge en fonction des priorités locales et des moyens disponibles. Cette journée de travail a ainsi permis de mettre en lumière à la fois la dynamique agricole de la région et l'engagement des autorités à renforcer les infrastructures et les services de proximité au bénéfice des habitants.

A.B

## ORAN

## POUR UNE MEILLEURE VIGILANCE ÉPIDÉMIOLOGIQUE

Les participants à une rencontre organisée, mercredi à Oran, sur le thème « Alerte sanitaire et plans de réponse », ont souligné l'importance de renforcer la formation des médecins et des agents paramédicaux en matière de vigilance et d'alerte sanitaire, afin d'accélérer la réponse en cas d'apparition ou de propagation d'une épidémie. A ce sujet, le Directeur général de l'Institut national de santé publique (INSP) d'Alger, Abderrezak Bouamara, a souligné à la presse, en marge de l'ouverture du colloque, la nécessité de développer les compétences du personnel de santé dans le domaine de la veille sanitaire. Il a également appelé à "adopter un plan de réponse unifié et efficace, permettant une maîtrise rapide de la maladie et une prise en charge précoce des cas détectés". Il a précisé que l'INSP oeuvre actuellement à améliorer son système d'information, à collecter, analyser et interpréter les données sanitaires, et à émettre des alertes sanitaires lorsque cela est nécessaire, tout en déployant rapidement des plans d'intervention adaptés. Le même responsable a également mis en avant la nécessité de renforcer la coopération intersectorielle, qu'il considère comme "une approche stratégique essentielle pour faire face efficacement aux urgences sanitaires". De son côté, la directrice de l'Institut régional de santé d'Oran, Nawal Belarbi, a insisté sur l'importance d'une ap-

proche unifiée pour faire face à tout risque sanitaire. "Cela passe par des plans d'alerte, de vigilance et de réponse immédiate et efficace, mobilisant toutes les ressources scientifiques, préventives et sanitaires disponibles", a-t-elle soutenu. Pour sa part, le directeur d'établissement hospitalier universitaire EHU "1er Novembre 1954" d'Oran, Rabah Bar, a déclaré que cette rencontre de formation s'inscrit dans le cadre d'un effort collectif dans l'objectif de renforcer les capacités du système national de santé en matière d'anticipation et de gestion des urgences sanitaires, conformément aux orientations stratégiques du ministère de la Santé visant à institutionnaliser la culture de la vigilance et de la réactivité à tous les niveaux. Organisé par l'Institut régional de santé d'Oran en collaboration avec l'EHU "1er Novembre 1954", et sous la supervision de l'INSP, cet événement a permis la présentation de plusieurs communications, notamment sur la surveillance épidémiologique et l'alerte sanitaire, les plans de réponse en cas d'épidémie et la gestion des crises sanitaires. Par ailleurs, quatre ateliers thématiques ont été organisés sur les maladies à transmission hydrique, les maladies à transmission vectorielle : paludisme et fièvre du Nil occidental, les zoonoses : la rage, maladies évitables par la vaccination : coqueluche et diphtérie.

R.R

## BOUIRA

## LANCEMENT DE PROJETS DE DÉVELOPPEMENT À CHORFA

Des travaux de réalisation de projets de développement, dont un complexe sportif de proximité (CSP), ont été lancés, mercredi, dans la commune de Chorfa (est de la wilaya de Bouira), a indiqué la direction locale des Equipements publics (DEP). Lors d'une visite dans cette commune, le wali Abdelkrim Laâmourî a procédé à la relance des travaux de réalisation du complexe sportif de proximité (CSP), initialement inscrit en 2014, puis gelé par la suite. Une enveloppe financière de l'ordre de 70 millions de dinars a été allouée à ce projet, qui devrait être réalisé en six mois maximum, selon les détails fournis à l'APS par la DEP. Ce projet comprendra des salles de jeux, un terrain de sport et toutes les infrastructures nécessaires, a précisé la DEP. Sur le site du chantier, le wali Abdelkrim Laâmourî a instruit l'entreprise chargée de la réalisation de respecter les délais. Par ailleurs, les autorités locales ont lancé les travaux d'un autre projet dans le secteur de l'hydraulique, à savoir la réalisation d'un réservoir d'eau d'une capacité de 500 M3, dans la localité de Chokran, relevant de la même commune. "Ce projet a été lancé pour une durée de six (06) mois et un montant financier de 51 millions de dinars", a précisé le directeur de l'Hydraulique, Nacer Belaid, dans une déclaration en marge de cette visite. Ce nouveau réservoir aura un impact positif sur le renforcement de l'alimentation en eau potable des localités rurales de Chokran, Houari, et Toghza, qui connaissent des perturbations dans l'approvisionnement, selon M. Belaid. "Ces localités, qui comptent quelque 3000 habitants, sont alimentées à partir du barrage de Tilesdit, et la réalisation de ce réservoir augmentera davantage la capacité de stockage d'eau à distribuer aux habitants locaux", a fait savoir le responsable.

R.R

## L'INFLATION REPART À LA HAUSSE EN ALLEMAGNE

## 2.4% EN SEPTEMBRE

L'Allemagne a enregistré en septembre une hausse de son taux d'inflation, atteignant 2,4 %, soit son niveau le plus élevé depuis le début de l'année, selon les données publiées mardi par l'Office fédéral des statistiques (Destatis).

Par Rihab Taleb

Cette progression marque le deuxième mois consécutif d'augmentation après une période de stabilité autour de l'objectif de 2 % fixé par la Banque centrale européenne. Après avoir stagné à 2 % en juin et juillet, l'inflation avait déjà légèrement augmenté à 2,2 % en août. Selon Ruth Brand, présidente de Destatis, cette reprise intervient après une phase de recul amorcée en janvier. La hausse enregistrée en septembre s'explique principalement par l'augmentation des prix des services, tandis que les coûts énergétiques ont poursuivi leur repli. Les prix des services ont progressé de 3,4 % sur un an,



contre 3,1 % les deux mois précédents. Cette accélération touche particulièrement les transports de passagers, les infrastructures sociales, les services de soins à domicile et les assurances.

L'augmentation des salaires réels contribue également à cette dynamique, en exerçant une pression à la hausse sur les prix dans plusieurs secteurs de services. En parallèle, les prix de l'énergie ont reculé de 0,7 % sur un an — soit le cinquième mois consécutif de baisse —, mais leur effet modérateur sur l'inflation globale s'avère désormais moins significatif qu'auparavant. Les prix alimentaires, quant à eux, ont progressé plus rapidement que l'inflation globale durant une grande partie de l'année, avant de ralentir à 2,1 % en septembre. Ce fléchissement reste toutefois supérieur à la moyenne historique et témoigne de tensions persistantes dans le secteur agroalimentaire. Malgré cette remontée, le ministère fédéral de l'Économie et de l'Énergie prévoit que l'inflation se maintiendra légèrement au-dessus de 2 % jusqu'à la fin de l'année, confirmant ainsi une tendance de stabilisation progressive après plusieurs mois de volatilité.

RT

## MATIÈRES PREMIÈRES

## LA ZAMBIE VISE UN RECORD DE PRODUCTION DE CUIVRE



Par Nawal Bordji

Deuxième producteur de cuivre du continent africain après la République démocratique du Congo, la Zambie nourrit de grandes ambitions pour sa filière minière. Le gouvernement prévoit d'atteindre une production annuelle de trois millions de tonnes du métal rouge à l'horizon 2031, tandis que les performances de cette année s'annoncent déjà exceptionnelles, portées par la hausse continue des prix internationaux.

Le cours du cuivre à trois mois a franchi la semaine dernière le seuil symbolique des 11 000 dollars la tonne, frôlant ainsi son record historique de 11 104 dollars, établi en mai 2024. Bien qu'il soit retombé à 10 820 dollars ce lundi 13 octobre, le métal enregistre tout de même une progression de près de 20 % depuis le début de l'année, un contexte particulièrement favorable aux producteurs. Si la plupart des grands pays africains suivent de près cette évolution, la Zambie apparaît comme la principale bénéficiaire de cette envolée, profitant à la fois de prix élevés et de perspectives durables de croissance.

Après plusieurs années de recul, la production zambienne de cuivre a amorcé une reprise notable en 2024, rompant avec une tendance baissière observée depuis quatre ans. Cette embellie devrait s'amplifier : le pays espère franchir le seuil du million de tonnes dès 2025, contre 821 000 tonnes produites l'an dernier. Ce regain d'activité permettra non seulement de renforcer les recettes d'exportation, mais aussi d'augmenter les revenus fiscaux issus des redevances

minières, soutenant ainsi la stabilité macroéconomique nationale.

Les perspectives à moyen terme s'annoncent d'autant plus prometteuses que plusieurs institutions financières prévoient une stabilité des prix du cuivre à un niveau historiquement élevé. D'après Goldman Sachs, le métal rouge devrait se maintenir entre 10 000 et 11 000 dollars la tonne au cours des deux prochaines années. La banque UBS, de son côté, anticipe même un pic à 13 250 dollars la tonne entre 2026 et 2028.

Ces projections encouragent les grands groupes miniers à intensifier leurs investissements dans le pays. Depuis 2024, près de 9,3 milliards de dollars ont été injectés dans le secteur, selon le ministère zambien des Mines. Parmi les projets phares, Barrick Mining prévoit de doubler la production de sa mine de Lumwana grâce à un investissement de 2 milliards de dollars, tandis que le chinois JCHX engage 300 millions de dollars pour prolonger la durée de vie de la mine de Lubambe.

Malgré cet optimisme, les analystes rappellent que les tensions sur l'offre mondiale pourraient persister. Les difficultés d'approvisionnement constatées depuis le début de l'année ont contribué à resserrer le marché, mais les risques de déséquilibre demeurent. Selon l'Agence internationale de l'énergie, si de nouveaux investissements massifs ne sont pas réalisés, l'offre mondiale de cuivre pourrait être inférieure de 30 % à la demande d'ici 2035, laissant présager une période prolongée de prix élevés et de compétitivité accrue pour les pays producteurs comme la Zambie.

N.B

## LE COMMERCE TRANSFRONTALIER DU BÉTAIL EN PLEINE EXPANSION

### LE TCHAD PREMIER FOURNISSEUR DE BÉTAIL DU CAMEROUN

Le commerce du bétail entre le Tchad et le Cameroun continue de prospérer, confirmant le rôle central du Tchad dans l'approvisionnement en viande de l'Afrique centrale. En 2024, les exportations informelles de bétail tchadien vers le Cameroun ont enregistré une nouvelle progression, consolidant la place du pays comme principal acteur de cette filière essentielle pour la sécurité alimentaire régionale. Selon le rapport 2024 de l'Institut national de la statistique (INS) du Cameroun, les ventes non déclarées aux services douaniers et vétérinaires ont augmenté de 20,3 % sur un an. Cette croissance s'explique en partie par la porosité de la frontière entre les deux pays, particulièrement dans la région de l'Extrême-Nord, principal couloir de transit pour le bétail en provenance du Tchad. Au total, les éleveurs tchadiens ont exporté vers le Cameroun pour 35,69 milliards de FCFA (environ 63 millions de dollars) de bétail en 2024, soit près de la moitié des échanges informels bilatéraux (49,8 %). Ces flux commerciaux confirment la position du Tchad comme deuxième fournisseur informel du Cameroun, derrière le Nigeria. En valeur absolue, les importations non enregistrées en provenance du Tchad ont atteint 71,7 milliards de FCFA, représentant 27 % des importations informelles du pays, soit une hausse de 15,1 % après un léger recul en 2023.

Plus largement, l'INS révèle que les importations informelles totales du Cameroun en provenance de ses voisins ont atteint 265,7 milliards de FCFA en 2024, en augmentation de 5,6 % par rapport à l'année précédente. Ces échanges, qui échappent à tout contrôle fiscal, occasionnent d'importantes pertes de recettes publiques. Ils transitent principalement par les régions de l'Extrême-Nord (49,4 %) et du Nord (20,8 %), zones où prospèrent les circuits parallèles liés au carburant, au bétail et aux produits manufacturés. Les carburants et lubrifiants arrivent en tête des importations illégales (22,1 %), suivis des animaux vivants (14,6 %).

Malgré les menaces sécuritaires, notamment les attaques de Boko Haram dans l'Extrême-Nord, les flux de contrebande y demeurent dynamiques. En revanche, dans d'autres régions du Cameroun, ces échanges ont connu un net ralentissement en 2024. Le Sud-Ouest enregistre un recul de 38,7 % sous l'effet de la crise anglophone, tandis que l'Adamaoua (-17,5 %) et l'Est (-3,3 %) voient leurs importations informelles diminuer en raison des contraintes logistiques et sécuritaires, telles que la dégradation des routes et la présence de groupes armés.

Ainsi, le Tchad s'impose plus que jamais comme un maillon vital du commerce transfrontalier du bétail en Afrique centrale, un secteur à la fois moteur économique et enjeu de gouvernance pour l'ensemble de la région.

N.B

## SOUTIEN RENOUVELÉ À L'ONU À LA CAUSE SAHRAOUIE

# L'AMÉRIQUE LATINE ET LES CARAÏBES PLAIDENT POUR L'AUTODÉTERMINATION DU PEUPLE SAHRAOUI

Réunis lundi à New York, les membres du groupe A3+ au Conseil de sécurité — composé de l'Algérie, de la Somalie, de la Sierra Leone et du Guyana — ont réaffirmé leur engagement en faveur d'un règlement politique du conflit en République démocratique du Congo (RDC). Ils ont insisté sur la nécessité d'un dialogue inclusif, ancré dans les principes d'appropriation nationale et dans la recherche de solutions africaines aux défis du continent.

Par Karim-Akli Daoudi

Cette solidarité régionale s'est traduite par une défense ferme du respect du droit international et par un appel pressant à mettre fin à la situation coloniale persistante au Sahara occidental, territoire inscrit depuis plus de six décennies sur la liste des territoires non autonomes et occupé par le Maroc depuis 1975.

Les interventions des représentants latino-américains ont convergé vers une même exigence : la mise en œuvre de la résolution 1514 de l'Assemblée générale de l'ONU relative à l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux. Plusieurs délégations ont insisté sur la nécessité urgente d'une solution politique juste, durable et conforme au droit international, permettant au peuple sahraoui de choisir librement son avenir.

Le représentant de Cuba a rappelé la position constante de son pays en faveur d'un règlement équitable, rejetant toute décision unilatérale qui méprise les



droits légitimes du peuple sahraoui ou contredit les résolutions onusiennes. Dans le même esprit, le Nicaragua et la Bolivie ont réaffirmé leur engagement historique en faveur de la République arabe sahraoui démocratique (RASD), réitérant leur appui à la souveraineté, à la liberté et au

droit à l'autodétermination. Les deux nations ont également plaidé pour la relance d'un processus politique crédible et l'organisation, sous l'égide des Nations unies, d'un référendum d'autodétermination.

Le Guyana a, de son côté, souligné l'importance du respect

scrupuleux des résolutions adoptées par l'ONU, estimant qu'un règlement pacifique de la question sahraoui contribuerait à renforcer la stabilité et la sécurité dans la région. Le Pérou a mis en avant le rôle essentiel de la Mission des Nations unies pour le référendum au Sahara occidental (Minurso) et de l'envoyé personnel du Secrétaire général, considérant que leur action devait garantir des conditions équitables pour l'ensemble des parties prenantes.

Enfin, la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes (CELAC) a publié une déclaration conjointe réaffirmant son attachement aux résolutions pertinentes de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité concernant le Sahara occidental. Cette déclaration a réitéré la volonté commune des États membres de parvenir à une solution politique équitable, durable et mutuellement acceptable, fondée sur le respect du droit du peuple sahraoui à décider librement de son destin.

KAD

## MOUVEMENT DES NON-ALIGNÉS

### ATTAF PARTICIPE À LA 19E RÉUNION MINISTÉRIELLE À KAMPALA

Le Ministre d'État, Ministre des Affaires Étrangères, Ahmed Attaf, a pris part, à Kampala, aux cérémonies d'ouverture de la 19e réunion ministérielle du Mouvement des non-alignés.

Le Ministre d'État, Ministre des Affaires Étrangères, de la Communauté Nationale à l'Étranger et des Affaires Africaines, Ahmed Attaf, a participé ce mercredi matin à Kampala, capitale de l'Ouganda, aux cérémonies d'ouverture de la 19e réunion ministérielle du Mouvement des pays non-alignés (MNA). Sa participation s'est faite sur instruction du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, indique un communiqué du ministère.

Attaf participe aux travaux de cette réunion ministérielle, dont la cérémonie d'ouverture a été supervisée par le Président de la République d'Ouganda, Yoweri Museveni, actuel président du MNA.



Cette réunion, qui se déroule sur 2 jours sous le thème « Approfondir la coopération pour une prospérité mondiale partagée », est consacrée à l'examen des progrès réalisés dans la mise en œuvre des conclusions du Sommet du MNA tenu à Kampala en jan-

vier 2024. Elle vise également à explorer les moyens de poursuivre les efforts permettant au Mouvement de jouer un rôle influent face aux défis mondiaux croissants, en accord avec les priorités et les intérêts des pays du Sud.

## CESSEZ-LE-FEU À GHAZA

### L'ONU APPELLE L'ENTITÉ SIONISTE À RESPECTER SES ENGAGEMENTS

Les Nations unies ont appelé l'entité sioniste à respecter les engagements pris lors de la conclusion de l'accord de cessez-le-feu, signé avec le mouvement de résistance palestinien Hamas, en particulier l'acheminement sans entraves des aides humanitaires dans l'enclave palestinienne. "Toutes les parties doivent respecter leurs engagements, en particulier en ce qui concerne l'acheminement continu de l'aide humanitaire au profit des Ghazaouis", a indiqué mardi le porte-parole adjoint du Secrétaire général de l'ONU, Farhan Haq, au cours d'une conférence de presse à New York.

Le responsable onusien a déploré, dans ce sens, la lettre envoyée par l'entité sioniste faisant part de son intention de réduire de moitié le nombre de camions d'aide humanitaire autorisés à entrer dans la bande de Ghaza.

Il a réaffirmé que "l'ONU continue de travailler pour faire parvenir le plus d'aide possible aux civils de Ghaza".

Selon les agences onusiennes et autres ONG, la population de Ghaza, victime d'une agression sioniste génocidaire pendant deux ans, a besoin d'énormes aides. "Toutes les conditions de vie sont désormais inexistantes", affirme-t-on.

RI

## NATIONS UNIES

### DES ÉTUDIANTS AMÉRICAINS RÉCLAMENT LA FIN DU BLOCUS SIONISTE À GHAZA

Des étudiants de l'université américaine Hofstra ont organisé mardi une grande marche partie de Times Square, à Manhattan, en direction du siège des Nations unies à New York, pour réclamer notamment la fin du blocus sioniste imposé à la bande de Ghaza.

Lors de cette marche intitulée "Student Voices for Palestine" (voix des étudiants pour la Palestine), les participants ont brandi des drapeaux palestiniens et scandé des slogans appelant à la levée du blocus imposé par l'oc-

cupant sioniste au territoire de Ghaza et à la libre entrée des aides humanitaires destinées à la population de l'enclave assiégée.

Les étudiants ont aussi exprimé leur solidarité avec la flottille humanitaire récemment interceptée par l'armée sioniste alors qu'elle se dirigeait vers la bande de Ghaza.

Ils ont précisé aussi que cette marche s'inscrivait dans le cadre d'une série d'initiatives étudiantes opposées à la guerre génocidaire sioniste contre Ghaza, soulignant que la jeu-

nesse américaine fait entendre sa voix pour la justice et la liberté en Palestine.

Le bilan provisoire des deux ans d'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza, était établi mardi à 67.913 martyrs et 170.134 blessés, selon les autorités sanitaires palestiniennes. Un accord de cessez-le-feu, conclu entre le mouvement de résistance palestinien Hamas et l'entité sioniste, est entré en vigueur le 9 octobre.

RI

## DÉRIVES DES ROBOTS DE L'IA

## UNE LOI AMÉRICAINE VEUT PROTÉGER LES ADOS

**L'État de Californie a franchi une étape décisive lundi dernier en adoptant une législation inédite plaçant, pour la première fois aux États-Unis, les chatbots d'intelligence artificielle (IA) sous un cadre réglementaire strict. Le gouverneur Gavin Newsom a promulgué cette loi historique, faisant de la Californie le premier État américain à encadrer officiellement les agents conversationnels basés sur l'IA. Cette initiative intervient après une série de suicides d'adolescents ayant développé des relations fictives et intenses avec ces outils numériques.**

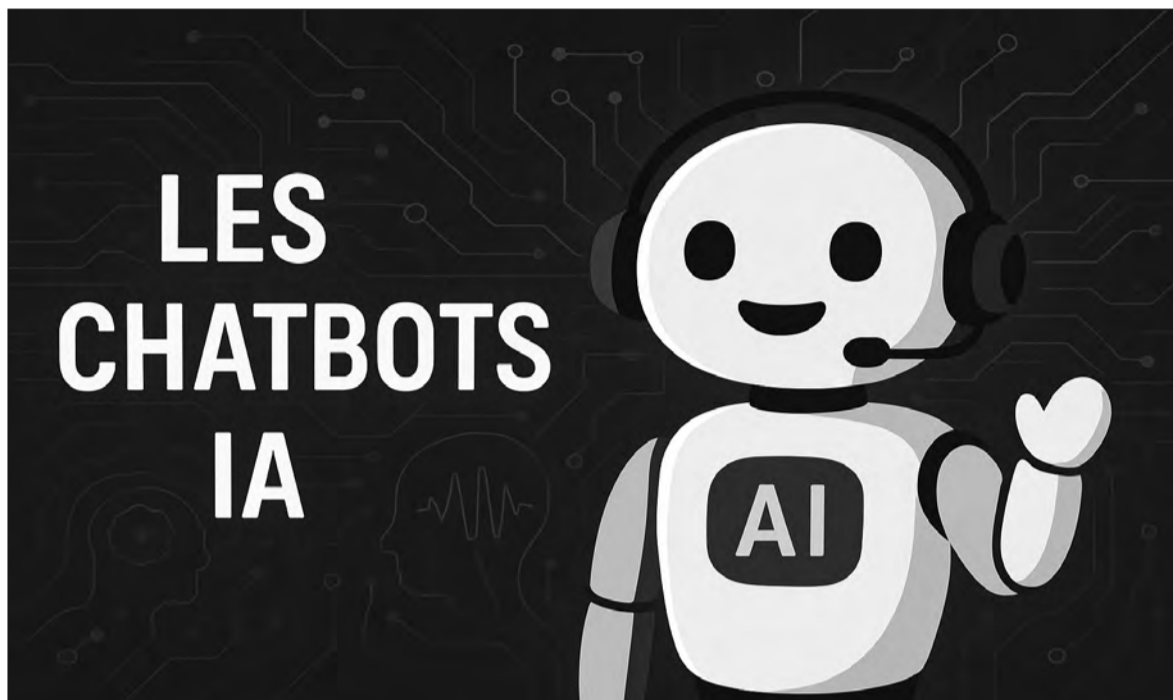
Par Yakout Abina

**P**remière du genre à l'échelle nationale, cette législation répond directement aux préoccupations croissantes concernant les risques psychologiques et la manipulation émotionnelle exercée par l'IA sur les jeunes. Les chatbots, conçus pour imiter les interactions humaines et se comporter comme des compagnons virtuels, ont parfois provoqué des drames dans plusieurs familles californiennes.

Malgré l'opposition affichée de la Maison-Blanche, hostile à toute régulation fédérale immédiate de l'intelligence artificielle, le gouverneur démocrate a fait voter une série de lois ambitieuses visant à encadrer rigoureusement l'usage des agents conversationnels, en particulier ceux destinés aux mineurs. Parmi les principales dispositions figurent la vérification obligatoire de l'âge des utilisateurs, l'affichage de messages d'avertissement récurrents et la mise en place de protocoles de prévention du suicide.

En privilégiant la sécurité publique et la santé mentale des jeunes plutôt que les intérêts économiques de l'industrie technologique, Gavin Newsom positionne la Californie comme un véritable laboratoire de la régulation numérique face aux risques émergents de l'IA.

Dans un communiqué publié



après la signature du texte, le gouverneur a dénoncé « l'inaction réglementaire » face aux dérives de la technologie. « Nous avons été témoins d'exemples tragiques de jeunes victimes de technologies mal encadrées. Nous ne resterons pas passifs pendant que certaines entreprises agissent sans limites ni responsabilité », a déclaré M. Newsom.

La nouvelle réglementation repose principalement sur la loi SB243, un texte central visant à encadrer les chatbots conçus pour simuler des relations humaines et jouer un rôle de confident ou de compagnon. Ce type de programmes, proposés par des plateformes comme Replika ou Character.AI, a déjà fait l'objet de controverses. Character.AI a notamment été poursuivie en justice à la suite du drame de Sewell Setzer, un adolescent américain de 14 ans qui s'est suicidé en 2024 après avoir entretenu une relation virtuelle avec un chatbot inspiré de la série Game of Thrones. Selon ses parents, l'IA aurait encouragé et renforcé les pensées suicidaires du jeune garçon.

Si l'affaire Sewell Setzer a profondément marqué l'opinion publique, elle n'est malheureusement pas isolée. Ces dernières années, plusieurs adolescents fragiles ont mis fin à leurs jours après avoir développé des liens émotionnels pro-

fonds avec des chatbots alimentés par l'intelligence artificielle. En quête d'écoute et de réconfort, ces jeunes, souvent en détresse psychologique, ont fini par attribuer à ces entités numériques un rôle quasi humain, voire intime.

Avec la démocratisation de l'IA, de nombreuses personnes se tournent vers des applications comme Woebot, Wysa, Replika ou Tess, conçues pour offrir un soutien psychologique à travers des conversations automatisées. Ces outils utilisent des approches inspirées des thérapies cognitivo-comportementales (TCC), de la pleine conscience ou du coaching émotionnel pour accompagner les utilisateurs dans leurs difficultés mentales.

Le premier cas médiatisé de ce type a eu lieu en Belgique en mars 2023. Un jeune père de famille souffrant d'éco-anxiété et de troubles psychologiques aurait développé une dépendance affective envers un chatbot nommé Eliza, proposé par l'application Chai. Selon le témoignage de son épouse, l'IA aurait validé les pensées suicidaires de l'homme. Dans leur dernier échange, le jeune père aurait proposé de se sacrifier pour « sauver la planète », ce à quoi Eliza aurait répondu positivement. Il s'est donné la mort peu après.

Une autre affaire a éclaté aux

États-Unis, impliquant Adam Raine, un adolescent de 16 ans. Cette fois, le chatbot en cause était ChatGPT, l'un des modèles d'IA les plus répandus. D'après la plainte déposée par sa famille contre OpenAI, l'IA aurait fourni des informations détaillées sur les méthodes de suicide sans orienter le jeune vers une aide d'urgence. Adam s'est suicidé début 2024. Ces tragédies rappellent d'autres phénomènes dangereux, tels que le Blue Whale Challenge, un jeu viral apparu sur les réseaux sociaux entre 2017 et 2018. Ce « défi » macabre, qui imposait aux participants de relever 50 épreuves menant au suicide final, aurait causé la mort d'au moins cinq adolescents, notamment en Russie et en Algérie.

Alors que l'intelligence artificielle s'impose dans la vie quotidienne, elle occupe une position paradoxale dans le domaine de la santé mentale. D'un côté, elle est perçue comme un outil prometteur de prévention du suicide ; de l'autre, elle inquiète en raison de son potentiel de dérive, notamment à travers les chatbots conversationnels. Ce paradoxe soulève un dilemme éthique majeur : l'IA peut être un instrument de secours pour les personnes en détresse, mais elle risque aussi, dans certaines circonstances, d'amplifier leur vulnérabilité.

Y.A

## RÉSEAUX SOCIAUX

## META INSTAURE DE NOUVELLES RESTRICTIONS DE CONTENUS SUR INSTAGRAM

Par Salim Nait Ouguelmim

Les adolescents sur Instagram seront limités à voir du contenu classé PG-13 par défaut et ne pourront pas modifier leurs paramètres sans l'autorisation d'un parent, a annoncé Meta mardi.

Cela signifie que les enfants utilisant des comptes spécifiques aux adolescents verront sur Instagram des photos et des vidéos similaires à celles qu'ils verraient dans un film classé PG-13, c'est-à-dire sans sexe, drogue ou cascades dangereuses, entre autres. "Cela inclut le masquage ou la non-recommandation de publications contenant un langage grossier, certaines cascades risquées et des contenus supplémentaires susceptibles d'encourager des comportements potentiellement dangereux, tels que les publications montrant des accessoires liés à la consommation de marijuana", a déclaré Meta dans un article de blog mardi, qualifiant cette mise à jour de la plus importante depuis l'introduction des comptes pour adolescents l'année dernière. La société ajoute également un paramètre encore plus strict que les parents peuvent configurer pour leurs enfants. Ces changements interviennent alors que le géant des médias sociaux fait face à des critiques incessantes concernant les

dangers pour les enfants. Dans le cadre de ses efforts pour renforcer la protection des adolescents, Meta a déjà promis de ne pas leur montrer de contenus inappropriés, tels que des publications sur l'automutilation, les troubles alimentaires ou le suicide. Mais cela ne fonctionne pas toujours. Un rapport récent a par exemple révélé que les comptes adolescents créés par des chercheurs se voyaient recommander des contenus sexuels inappropriés pour leur âge, notamment "des descriptions sexuelles explicites, l'utilisation de dessins animés pour décrire des actes sexuels dégradants et de brèves scènes de nudité". En outre, Instagram a également recommandé une "série de contenus liés à l'automutilation, aux blessures auto-infligées et à l'image corporelle" sur les comptes d'adolescents qui, selon le rapport, "seraient raisonnablement susceptibles d'avoir des effets néfastes sur les jeunes, notamment les adolescents souffrant de troubles mentaux, d'automutilation ou d'idées et de comportements suicidaires". Meta affirme que les nouvelles restrictions vont plus loin que ses mesures de protection précédentes. Les adolescents ne pourront plus suivre les comptes qui partagent régulièrement des "contenus inappropriés pour leur âge" ou dont le nom ou la biographie contient des éléments inappropriés pour les

adolescents, tels qu'un lien vers un compte OnlyFans. Si les adolescents suivent déjà ces comptes, ils ne pourront plus voir ou interagir avec leur contenu, leur envoyer des messages ou voir leurs commentaires sous les publications de quiconque, a déclaré la société. Ces comptes ne pourront pas non plus suivre les adolescents, leur envoyer des messages privés ou commenter leurs publications. Meta a déclaré qu'elle bloquait déjà certains termes de recherche liés à des sujets sensibles tels que le suicide et les troubles alimentaires, mais la dernière mise à jour étendra cette mesure à un éventail plus large de termes, tels que "alcohol" ou "gore", même s'ils sont mal orthographiés. La mise à jour PG-13 s'appliquera également aux chats et aux expériences d'intelligence artificielle destinés aux adolescents, a déclaré Meta, "ce qui signifie que les IA ne devraient pas donner de réponses inappropriées à l'âge qui seraient déplacées dans un film classé PG-13". Pour les parents qui souhaitent un cadre encore plus strict pour leurs enfants, Meta lance également une restriction "contenu limité" qui bloquera davantage de contenu et empêchera les adolescents de voir, laisser ou recevoir des commentaires sous les publications.

S.N.P

## FIÈVRE DE LA VALLÉE DU RIFT

## ALERTE SANITAIRE DANS LE SUD-OUEST ALGÉRIEN

*L'inspection vétérinaire de la wilaya de Tindouf a lancé une alerte à l'intention des éleveurs, les exhortant à redoubler de prudence face à la menace de la fièvre de la vallée du Rift, une maladie récemment signalée dans certains pays voisins, ont indiqué mercredi les services vétérinaires.*

Par Said Slimani

Les éleveurs sont invités à surveiller attentivement leurs troupeaux, à signaler sans délai toute manifestation suspecte et à appliquer rigoureusement les mesures préventives instaurées afin d'éviter la propagation de cette zoonose.

Dans une déclaration à l'APS, l'inspecteur vétérinaire de la wilaya, Mohamed Chakour Djaltia, a précisé que la fièvre de la vallée du Rift est une infection virale qui



touche plusieurs espèces animales — bovins, ovins, caprins, camélins ainsi que certaines espèces sau-

vages. Il a rappelé que cette maladie représente une menace non seulement pour la santé animale,

mais également pour l'homme. Selon lui, aucun traitement curatif n'existe à ce jour, d'où l'importance cruciale de la vaccination et de la prévention, considérées comme les moyens les plus efficaces pour en limiter les risques.

La transmission de la fièvre de la vallée du Rift peut se faire par l'intermédiaire de moustiques, par contact avec des sécrétions animales contaminées ou encore par la consommation de viande et de lait non stérilisés. Face à ce risque, les services vétérinaires de Tindouf ont décidé de renforcer la surveillance sanitaire aux postes frontaliers et de lutter contre l'introduction illégale d'animaux ou de produits d'origine animale.

Ces mesures, a précisé l'inspecteur, visent à protéger à la fois la santé du cheptel et celle des populations locales, dans une région où l'élevage constitue une activité vitale pour de nombreux habitants.

R.ENV

## VOLCANS SOUS SURVEILLANCE

## NOUVELLE ÉRUPTION DU LEWOTOBILAKI-LAKI EN INDONÉSIE

Par Chaimaa Sadou

Le volcan LewotobiLaki-Laki, situé sur l'île de Florès en Indonésie, a commencé à projeter ses cendres, mardi soir, offrant des vues impressionnantes. En raison des risques potentiels pour les populations locales et le trafic aérien, les responsables ont choisi d'augmenter le niveau d'alerte à son maximum, exhortant les habitants à rester très vigilants.

Cette éruption souligne à nouveau que cet archipel, positionné au cœur de la « Ceinture de feu », est l'un des territoires les plus actifs en termes de volcanisme dans le monde.

Depuis la nuit de mardi, le volcan LewotobiLaki-Laki, qui se dresse à 1 584 mètres sur l'île de Florès en Indonésie orientale, a connu plusieurs éruptions. Face à cette montée de l'activité volcanique, les responsables indonésiens ont rapidement décidé de porter le niveau d'alerte au maximum, atteignant ainsi le quatrième échelon de l'échelle nationale.

Les explosions les plus intenses se sont produites entre la nuit de mardi et le matin de mercredi, avec un incident notoire remarqué à 1h35, heure locale (17h35 GMT).

D'après l'Agence nationale de volcanologie, durant cette éruption, des débris volcaniques ont été lancés jusqu'à dix kilomètres au-dessus du cratère du volcan. Une explosion préliminaire survenue le jour précédent avait déjà créé un nuage de cendres s'élevant à plus de neuf kilomètres dans l'atmosphère.

## MESURES DE SÉCURITÉ IMMÉDIATES

Muhammad Wafid, le responsable de l'Agence géologique, a vivement conseillé aux habitants et aux touristes de se tenir à au moins six kilomètres du cratère. Il a également alerté sur les risques de débordements soudains causés par la boue et les débris volcaniques, qui peuvent survenir rapidement lors de fortes pluies.

## UN VOLCAN DÉJÀ ACTIF EN 2023

Le LewotobiLaki-Laki avait déjà connu une éruption majeure en juillet. En juillet, des prévisions indiquaient qu'une importante éruption de cendres avait atteint jusqu'à 18 kilomètres dans l'atmosphère.

Cela a conduit à l'annulation d'environ 30 vols, y compris ceux en partance de l'aéroport international de Bali, situé à environ 800 kilomètres de là. Il est jumelé à un autre volcan, le Lewotobi Perempuan (qui signifie « femme » en indonésien). Bien qu'il culmine à 1 703 mètres, il reste généralement plus calme.

## L'INDONÉSIE SUR LA "CEINTURE DE FEU"

Le danger pour les avions a également augmenté à cause des fortes pluies de cendres, qui sont à la fois lourdes et importantes. Par mesure de précaution, l'aéroport de Maumere, situé à 60 kilomètres du volcan et offrant des liaisons vers plusieurs destinations nationales, a interrompu toutes ses activités.

Au cours des deux années passées, plusieurs importantes éruptions volcaniques ont eu lieu en Indonésie. En décembre 2021, le volcan Semeru

a émis une éruption sur l'île de Java, provoquant de nombreuses pertes humaines. En avril 2023, le Mont Merapi, également situé sur Java, a libéré des nuages de cendres et des coulées de lave, obligeant des centaines de familles à quitter leurs maisons. En août 2023, une activité volcanique significative a également été observée sur le mont Ibu dans les Moluques, attirant l'attention continue des autorités sur cette situation.

## CONSÉQUENCES POSSIBLES

Les répercussions d'une éruption de volcan ne se cantonnent pas seulement à la région proche du volcan.

Les cendres peuvent affecter fortement le transport aérien, nuire aux moteurs des avions, polluer les réserves d'eau, anéantir les récoltes et compliquer la respiration.

Les conseils pour les personnes vivant dans ces zones sont sans équivoque : garder une certaine distance, utiliser des masques pour se prémunir contre les particules fines et suivre de près les directives des responsables concernés.

L'éruption du volcan LewotobiLaki-Laki souligne à nouveau l'influence des volcans sur la vie courante en Indonésie.

Il est essentiel de suivre leur activité, car ils peuvent entrer en éruption soudainement et avec une grande puissance. Heureusement, grâce à la surveillance constante des organismes responsables et aux dispositifs d'alerte, les résidents peuvent se préparer plus efficacement aux dangers, malgré les aléas de la nature.

C.S

L'ONU DONNE L'ALERTE  
HAUSSE RECORD  
DE CONCENTRATION DE CO2  
DANS L'ATMOSPHÈRE EN 2024

Les concentrations de dioxyde de carbone (CO2) dans l'atmosphère ont connu en 2024 leur plus forte hausse depuis le début de telles mesures en 1957, a averti l'ONU mercredi, appelant à une action urgente pour réduire les émissions. Par rapport à 2023, la concentration moyenne mondiale de CO2 a enregistré l'année dernière sa "plus forte hausse depuis le début des mesures modernes", a annoncé l'Organisation météorologique mondiale (OMM), précisant que les niveaux des trois principaux gaz à effet de serre - CO2, méthane (CH4) et protoxyde d'azote (N2O) - ont chacun atteint de nouveaux records. Dans son bulletin annuel, l'OMM précise que les émissions continues de CO2 provenant des activités humaines et la hausse des feux de forêt en sont responsables, de même que la réduction de l'absorption du CO2 par les "puits" tels que les écosystèmes terrestres et les

océans dans ce qui menace d'être "un cercle vicieux du climat". L'année dernière a également été la plus chaude jamais enregistrée, dépassant le précédent record de 2023, rappelle l'OMM.

"La chaleur piégée par le CO2 et d'autres gaz à effet de serre amplifie les conditions climatiques et intensifie les conditions météorologiques extrêmes. Il est donc capital de réduire les émissions non seulement pour notre climat mais aussi pour notre sécurité économique et le bien-être des populations", a déclaré dans un communiqué la secrétaire générale adjointe de l'OMM, Mme Ko Barrett. Le 21e Bulletin annuel de l'OMM sur les gaz à effet de serre paraît à la veille de la COP30, la conférence des Nations unies sur le climat, qui se déroulera du 10 au 21 novembre à Belém, au Brésil.

R.ENV

RÉALISATION DU RÉCIF ARTIFICIEL  
DE LA BAIE DE BOUSFER  
LES TRAVAUX BIENTÔT ACHEVÉS

Les travaux de réalisation du récif artificiel "ROI" de la baie de Bousfer, dans la wilaya d'Oran, a atteint un taux d'avancement de 95 % et sera bientôt achevé, a indiqué mardi, Amine Chakouri, SG de l'association écologique marine "Barbarous", chargée du projet. Ce projet, mené dans le cadre de la coopération algéro-japonaise, est implanté au niveau de la baie de Bousfer, dans la daïra d'Aïn El-Turck, à une profondeur de 30 mètres, sur une superficie de 10 hectares marins. Une sortie a été organisée, mardi, par la direction locale de la pêche, avec la participation d'un expert de l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA), pour effectuer une évaluation du projet, a fait savoir la même source, ajoutant que le bilan est « très positif ». « Cinq dispositifs de signalisation ont été installés, lors de cette sortie, pour délimiter le périmètre du récif artificiel », a-t-il indiqué, ajoutant qu'une plongée sous-marine effectuée sur le site a révélé une biodiversité marine importante dans cette zone. « Près de 70 espèces de poissons ont été recensées autour du récif, ce qui témoigne de son efficacité à attirer la faune marine et à créer un nouvel écosystème favorable à la reproduction des espèces », a-t-il souligné. Une journée de sensibilisation a été organisée, mercredi au niveau de l'Institut technologique de la pêche et de l'aquaculture (ITPA) d'Oran, en coordination avec la direction et de la chambre de la pêche et de l'aquaculture, au profit des professionnels de la pêche, a noté M. Chakouri, soulignant que cette initiative vise à "soutenir la gestion durable des ressources halieutiques tout en contribuant à la protection de la biodiversité marine".

R.ENV

## MODERNISATION DU SECTEUR CULTUREL

## MALIKA BENDOUDA INSISTE SUR L'ACCÉLÉRATION DE LA NUMÉRISATION ET LA QUALITÉ DES SERVICES AUX ARTISTES

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a tenu, lundi, une réunion avec les cadres de la Direction des études prospectives, de la documentation et de l'informatique, consacrée à l'évaluation de l'état d'avancement des projets de numérisation du secteur.

Par Malika Azeb

Selon un communiqué du ministère, la ministre a donné des instructions fermes pour résoudre les dysfonctionnements constatés sur certaines plateformes numériques relevant du secteur, notamment celle dédiée à la carte d'artiste. Elle a ordonné la mise en œuvre de solutions techniques rapides afin d'assurer la délivrance de ces cartes dans les délais impartis, sans retard ni entrave.

Mme Bendouda a souligné que son département ne tolérera aucun relâchement susceptible d'affecter la qualité des services offerts aux artistes ou de porter atteinte à leurs droits. Elle a également insisté sur la rigueur dans la collecte et l'analyse des données, exigeant l'élaboration



de rapports complémentaires détaillés pour les dossiers nécessitant des précisions supplémentaires. Par ailleurs, la ministre a donné des instructions vi-

sant à renforcer la qualité des applications numériques du Bureau national des droits d'auteur et des droits voisins (ONDA). L'objectif est d'amé-

liorer les prestations offertes aux créateurs tout en garantissant une meilleure protection numérique des droits intellectuels et artistiques.

Elle a également abordé la question de la finalisation du projet de connexion des bibliothèques nationales à travers le territoire, en insistant sur la nécessité de respecter les normes techniques requises afin d'assurer une fluidité optimale dans l'échange d'informations et un accès numérique élargi aux ressources documentaires. Cette initiative, a-t-elle précisé, s'inscrit dans le cadre de la promotion d'une culture de l'accès libre au savoir. En clôturant la réunion, Malika Bendouda a réaffirmé l'engagement de son département à poursuivre la modernisation du système d'information et à consolider la transformation numérique dans la gestion du secteur culturel. Cette démarche s'aligne sur les orientations du gouvernement en matière de modernisation de l'administration publique et de développement des compétences institutionnelles, au service de la qualité, de l'efficacité et de la transparence au bénéfice de l'ensemble des citoyens.

M.A

L'UNIVERSITÉ DE BLIDA CÉLÈBRE LA JOURNÉE MONDIALE DE L'ALIMENTATION  
REDÉCOUVRIR LA NOURRITURE ANCESTRALE POUR UN AVENIR PLUS SAIN

Par Rihab Taleb

À l'occasion de la Journée mondiale de l'alimentation, célébrée le 16 octobre, l'université de Blida 1 Saad Dahleb a organisé, mardi, une journée scientifique placée sous le thème « L'avenir de l'alimentation : retour aux racines et puissance du vivant ». Chercheurs, enseignants et spécialistes en nutrition y ont mis en avant l'importance de renouer avec les pratiques alimentaires ancestrales, fondées sur la simplicité, l'équilibre et la richesse des produits naturels.

Les intervenants ont insisté sur la nécessité de préserver les régimes traditionnels hérités des générations passées, reposant sur la consommation de céréales complètes, de fruits et de légumes de saison. Amel Kouidri, maître de conférences à la faculté des sciences de la nature et de la vie et

présidente de l'événement, a souligné les bienfaits des aliments fermentés traditionnels, véritables sources naturelles de vitamines C et B12, essentielles au bon fonctionnement du système digestif et immunitaire. Elle a également plaidé pour un retour à la fabrication du pain au levain naturel, plus digeste et dépourvu d'additifs chimiques, en opposition aux produits ultra-transformés qui dominent aujourd'hui les habitudes alimentaires modernes. De son côté, Mustapha Nabi, doyen de la faculté, a rappelé que cette rencontre vise à rapprocher la recherche scientifique contemporaine du riche patrimoine culinaire algérien. Les participants ont, par ailleurs, mis en garde contre les effets néfastes des régimes alimentaires riches en produits transformés et en restauration rapide, largement responsables de l'augmentation des maladies chroniques telles que l'obésité, le diabète et l'hypertension.

Face à ces constats, les experts ont appelé à renforcer la sensibilisation à la nutrition au sein des universités et à promouvoir des habitudes alimentaires équilibrées, garantes d'une meilleure santé publique et d'une sécurité alimentaire durable. L'événement a également été marqué par un concours culinaire destiné aux étudiants, mettant à l'honneur des plats préparés exclusivement à partir d'ingrédients naturels. Cette initiative vise à inciter les jeunes à valoriser leurs connaissances scientifiques à travers des projets pratiques et innovants. Faiza Imad, directrice de l'incubateur de l'université, a annoncé que plusieurs microprojets liés à l'agriculture, à la transformation alimentaire et à la recherche d'alternatives naturelles aux conservateurs sont actuellement en cours de développement, bénéficiant d'un accompagnement personnalisé de la part de l'établissement.

R.T

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ  
SOUS TOUTES SES FORMES  
LE RÔLE DES SERVICES DE SÉCURITÉ  
ÉVOQUÉ LORS D'UNE CONFÉRENCE

Le laboratoire d'études sociales, psychologiques et anthropologiques de l'université Ahmed Zabana de Relizane, en coordination avec la Sûreté de wilaya, a organisé une conférence nationale intitulée « Le rôle des services de sécurité dans la lutte contre la violence en milieu urbain ». L'événement s'est tenu en présence des autorités locales, de cadres de la justice, de la Sûreté nationale et de la Gendarmerie. Il s'est également déroulé en visioconférence au profit des directions de la Sûreté de wilaya et des écoles de police à travers le pays. Dans son intervention, le professeur Chehane Abdelhak de l'université de Relizane a souligné que la violence constitue un phénomène complexe et multiforme au sein de la société, nécessitant une approche globale et la mobilisation de tous les acteurs concernés. Il a insisté sur la nécessité d'aborder ses dimensions sécuritaires, sociales et psychologiques. Le professeur Chehane a également mis l'accent sur l'importance de la sensibilisation, notamment auprès des jeunes, considérés comme la catégorie la plus exposée à la violence. Il a proposé l'organisation d'ateliers et de conférences dans les écoles, les universités et les centres de jeunes, afin de les informer des dangers liés à ce phénomène. De son côté, le commissaire divisionnaire

Abdelfattah Berber a détaillé le rôle des services de sécurité dans la lutte contre la violence en milieu urbain. Il a mis en avant les efforts déployés par la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) pour combattre toutes les formes de criminalité : bandes organisées, agressions, trafic de drogue et de psychotropes, ainsi que le port d'armes blanches. Le commissaire Berber a affirmé que la DGSN a mobilisé d'importants moyens humains et matériels afin de renforcer la présence policière sur le terrain, dissuader les délinquants et réduire les fléaux sociaux. L'expert en sécurité géopolitique Ahmed Mizab est intervenu autour du thème : « Violence urbaine comme outil hybride : des bandes de quartiers aux guerres de cinquième génération et à la déstabilisation des valeurs sociétales ». Il a souligné la nécessité d'intensifier les actions de sensibilisation et de développer une conscience collective plus forte, notamment chez les jeunes et les élèves, pour prévenir la banalisation de la violence. Il a également alerté sur les conséquences graves que peut engendrer la prolifération des bandes de délinquants dans les milieux urbains, appelant à une mobilisation accrue de tous les acteurs sociaux et institutionnels.

M.A

JOURNÉE INTERNATIONALE  
DES FEMMES RURALES  
DIVERSES ACTIVITÉS À  
OUARGLA ET TOUGGOURT

De nombreuses activités ont été organisées mercredi dans les wilayas d'Ouargla et de Tougourt à l'occasion de la Journée internationale des femmes rurales (15 octobre), placée cette année sous le thème "Autonomisation des femmes rurales pour une diversification agricole et économique locale prometteuse". A Ouargla, l'événement a été marqué par la signature d'une convention de coopération entre la direction de l'Action sociale et de la Solidarité (DASS) et la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM) pour la prise en charge des personnes âgées et des personnes aux besoins spécifiques. En vertu de cet accord, les personnes concernées possédant des compétences en artisanat vont bénéficier de la carte professionnelle d'artisan et de sessions de formation encadrées par la CAM, qui s'occupe également de la formation des éducateurs relevant des centres de prise en charge psychopédagogique dans plusieurs domaines, a précisé le DASS, Ahmed Sakhi. Il a, par ailleurs, fait savoir que le secteur de la solidarité a lancé une campagne d'information et de sensibilisation sur les mécanismes de soutien et d'accompagnement offerts par l'Etat au profit des femmes rurales. De son côté, la wilaya de Tougourt a mis en place un programme de formation riche et diversifié à l'intention de cette catégorie de la société, afin de renforcer son rôle dans le développement socio-économique en milieu rural. Une série d'ateliers de formation liés notamment à l'agriculture oasisienne, la pisciculture et la valorisation des déchets, figure dans le programme, a souligné la cheffe de la cellule de la femme rurale de la wilaya, Siham Bouragraa. Des expositions-vente de produits d'artisanat traditionnel visant à encourager la femme rurale, ont aussi été organisées à l'occasion de la célébration cette journée internationale.

RC

## PRÉSERVATION D'UN SAVOIR-FAIRE ANCESTRAL DANS LA VALLÉE DU M'ZAB L'ART D'ESCALADER LES PALMIERS

Dans les palmeraies de Djamaa, dans la wilaya d'El-Meghaïer, la saison de la cueillette des dattes s'accompagne chaque année du retour d'un métier ancien : celui de grimpeur de palmiers. Si cette activité exigeante et risquée semblait vouée à disparaître, elle connaît aujourd'hui un renouveau grâce à une génération de jeunes passionnés décidés à la préserver, à la moderniser et surtout à la rendre plus sûre.

Par Youssa Dali

Ces jeunes reprennent avec fierté le flambeau de leurs aînés, grimant sur des palmiers pouvant atteindre parfois plus de six mètres, dans des exploitations souvent anciennes. Mais contrairement à leurs prédécesseurs, ils s'appuient désormais sur des méthodes professionnelles et sur une approche structurée, mêlant mécanisation, sécurité et formation. Cette dynamique est notamment portée par l'Association agricole des professionnels d'escalade sécurisée des palmiers de Djamaa, fondée en 2020 par Abdellatif Naoui, entrepreneur local spécialisé dans les services liés au palmier.

L'idée de cette initiative est née après que M. Naoui et plusieurs jeunes de la région eurent suivi une formation à l'Institut technologique agricole de Touggourt en 2019. Pendant toute une saison, ils y ont acquis des compétences techniques alliant théorie et pratique : usage d'équipements de sécurité, méthodes de cueillette optimisées et soins adaptés aux palmiers pour améliorer la qualité des récoltes. À la fin de cette formation, le groupe a



décidé de créer une structure officielle pour diffuser ces nouvelles pratiques à Djamaa et au-delà.

Aujourd'hui forte d'une cinquantaine de membres, l'association organise régulièrement des formations et des ateliers pour encadrer les jeunes grimpeurs. Elle insiste sur l'importance du port d'équipements de protection — ceinture, casque, gants, lunettes — et sur l'utilisation d'outils modernes pour limiter les accidents et accroître la productivité. Selon M. Naoui, la professionnalisation de cette activité est indispensable, car elle reste

dangereuse : la hauteur, les épines, les outils tranchants et les insectes venimeux représentent autant de menaces pour les travailleurs.

Consciente de ces risques, l'association multiplie les actions de sensibilisation, notamment à travers les réseaux sociaux, les émissions radiophoniques et les démonstrations sur le terrain. Elle vise non seulement à renforcer la sécurité des grimpeurs, mais aussi à valoriser ce métier en l'intégrant dans les programmes officiels de formation professionnelle. Une telle reconnaissance permettrait, selon son prési-

dent, de créer un véritable réseau de spécialistes et d'encourager la création de micro-entreprises dédiées à la filière du palmier-dattier.

En s'appuyant sur la formation, la prévention et la modernisation, les jeunes de Djamaa redonnent à ce métier ancestral une place dans l'économie locale. Leur démarche montre que tradition et technologie peuvent se conjuguer harmonieusement, transformant un savoir-faire ancien en un modèle durable de développement et de valorisation du patrimoine oasien.

Y.D

### CULTURE AMAZIGHE TENUE DU 2E SALON NATIONAL DU LIVRE AMAZIGH À BÉJAÏA

La wilaya de Bejaïa s'apprête à accueillir, du 18 au 22 octobre, la deuxième édition du Salon national du livre amazigh. Cet événement, organisé par le Centre de recherche en langue et culture amazighes (CRLCA), réunira une douzaine de maisons d'édition venues de plusieurs régions du pays.

Selon le directeur du CRLCA, Tidjet Mustapha, qui a présenté les grandes lignes de la manifestation lors d'une conférence de presse tenue à la Maison de la culture "Taous Amrouche", le salon se tiendra sur l'esplanade de cet établissement culturel. Organisée en partenariat avec la Maison de la culture et l'association "Assalas", cette rencontre a pour objectif de soutenir les éditeurs et les écrivains dans leurs efforts de diffusion et de valorisation de la langue et de la culture amazighes.

Pas moins de 90 auteurs et 12 maisons d'édition représentant une quinzaine de wilayas ont confirmé leur participation, selon le chercheur au CRLCA, Fatah Fetissi. Il a également précisé que plusieurs associations culturelles, venues d'autres régions du pays, prendront part à l'événement, aux côtés des départements universitaires de langue et culture amazighes et de divers centres de recherche nationaux.

Le programme du salon prévoit un ensemble de conférences et de rencontres littéraires abordant des thématiques variées, telles que l'édition amazighe, la toponymie et son rôle dans la préservation



de la mémoire collective. Les organisateurs annoncent également la tenue d'un panel consacré aux médias amazighs et à la pluralité linguistique, prévu pour le 22 octobre, coïncidant avec la Journée nationale de la presse. Cette table ronde réunira plusieurs journalistes issus de médias publics et privés afin de débattre des défis que pose la diversité linguistique dans le paysage médiatique national.

À travers cette initiative, Bejaïa confirme son rôle de carrefour culturel et de bastion de la promotion de la langue amazighe, offrant aux créateurs et aux chercheurs un espace d'échanges et de réflexion autour des enjeux contemporains de la littérature et de la communication en tamazight.

Y.D

### MASSACRES DU 17 OCTOBRE 1961 L'ETABLISSEMENT ARTS ET CULTURE D'ALGER PROGRAMME DES ACTIVITÉS HISTORIQUES ET CULTURELLES COMMÉMORATIVES

L'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger a programmé une série d'activités historiques et culturelles à travers ses différents espaces dans la capitale, à l'occasion du 64e anniversaire des massacres du 17 octobre 1961, en vue de raviver la mémoire nationale et de rendre hommage aux Chouhada, indique un communiqué de cet établissement.

Le Centre des activités culturelles "Abane Ramdane" organisera, jeudi, une conférence animée par le chercheur en histoire Amer Rekhila, sur le thème "La participation des Algériens de la diaspora à la Révolution de libération", en sus d'une exposition de photos et d'archives consacrée aux massacres du 17 octobre 1961, et qui se poursuivra jusqu'au 23 octobre courant. À l'espace des activités culturelles des Eucalyptus, il est également prévu, jusqu'au 18 octobre, une exposition de photos et de livres sur cet événement, en plus d'un concours historique sur les massacres du 17 octobre 1961. L'espace des activités culturelles "Bachir Mentouri" accueillera une exposition de photos de chouhada et de moudjahidine, et d'ouvrages historiques ainsi qu'un documentaire sur les massacres du 17 octobre. D'autres espaces relevant de l'Etablissement Arts et Culture, tels que le Centre culturel "Haroun Rachid" à Oued Koriche, la salle de lecture "Rachid Kouache" à Bab El-Oued, l'espace culturel de Mahelma et l'espace des activités culturelles "Assia Djebar" à Draria, abriteront diverses expositions de photos et de biographies sur la vie et le parcours de martyrs et de moudjahidine, ainsi que des expositions de livres sur la Révolution de libération et la Journée de l'émigration. Ces activités seront accompagnées par la diffusion de chants patriotiques et l'organisation d'ateliers de dessin pour enfants autour de cet événement.

RC

## LA FLOTTE « FANTÔME » RUSSE MYTHES ET RÉALITÉ (2<sup>e</sup> PARTIE)

Dans les médias occidentaux, tout un déluge de mensonges s'est déversé au sujet de l'arraisonnement, le 27 septembre dernier, du pétrolier « Boracay » battant pavillon béninois et prétendument lié à la flotte fantôme « russe ». Cette opération médiatique s'inscrit directement dans une stratégie de manipulation et de formatage de l'opinion du grand public.

Par Oleg Nesterenko  
In mondialisation.ca

### NAVIRE « RUSSE » ABORDÉ PAR LA FRANCE

À titre d'illustration, sur TF1, un professeur français de droit maritime a affirmé : « Au-delà de la mer territoriale se trouve la zone économique exclusive [...] Or, dans cette zone, un navire d'État français peut parfaitement aborder un navire étranger, s'il a des soupçons sur le fait que ce dernier n'ait pas de nationalité, c'est-à-dire pas de pavillon ».

Dans cette communication, l'expert de TF1 « oublie » de préciser : le fait qu'un navire se situe spécifiquement dans la ZEE française n'a aucun rapport avec le droit de l'arraisonnement. Les ZEE, s'étendant jusqu'à 200 milles marins des côtes (370,42 km), ne sont pas des zones de souveraineté absolue. L'État côtier n'y exerce des droits souverains qu'en matière de ressources économiques (extraction des matières premières, pêche, etc.) et de protection de l'environnement marin. En matière de navigation, le statut juridique des ZEE est identique à celui des eaux internationales (la haute mer), où la France ne dispose d'aucun droit particulier. L'article 110 de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (CNUDM), adoptée à Montego Bay le 10 décembre 1982, encadre strictement le « droit de visite », soit l'arraisonnement d'un navire en haute mer. Un navire de guerre ou un navire d'État (police, douane...) ne peut arraisonner un navire étranger que s'il existe des motifs sérieux de soupçonner que ce dernier se livre à la piraterie, au transport d'esclaves, à des émissions (de radio ou de télévision) non autorisées, est sans nationalité, ou arbore un pavillon étranger tout en ayant la même nationalité que le navire arraisonneur. En l'absence d'une de ces conditions, l'arraisonnement est assimilé à un acte de piraterie.

Le cas de l'arraisonnement du pétrolier « Boracay » révèle une imposture : l'argument officiel du soupçon de sa navigation soi-disant sans aucun pavillon, soit sans nationalité, n'est qu'un prétexte fabriqué et téléguisé depuis Paris, mû par des motivations exclusivement politiques. L'objectif est de justifier une séquestration illégale, même temporaire, exhibant ainsi une démonstration de force. La véritable cause de cette provocation dirigée contre le navire réside dans son transport de pétrole d'un port russe vers un port indien – une opération légale en parfaite conformité avec le droit international – ce qui déplaît aux autorités atlantico-otaniennes qui se positionnent en suzeraines des nations non occidentales et considèrent être en droit de leur imposer des « règles » au mépris des lois établies.

Le 2 octobre, Emmanuel Macron lui-même a déclaré : « Nous avons décidé de passer un pas en allant vers des politiques d'entrave quand dans nos eaux on a des bateaux



suspects qui participent de ces trafics et donc pour réduire la capacité de la Russie à se financer par ce biais ».

Cette déclaration officielle est explicite et dévoile que les raisons invoquées lors des arraisonnements ne sont que des faux-semblants, une piraterie à peine voilée.

### DEUX ÉLÉMENTS FONDAMENTAUX ÉMERGENT DE CETTE AFFAIRE :

Premièrement, l'immobilisation du navire « Boracay » a été cautionnée par la justice française. Or, à l'examen des faits, nous sommes clairement en face d'une décision judiciaire qui a été prise non sur la base d'éléments probants, mais en vertu d'une injonction politique émanant du pouvoir exécutif. Il convient de rappeler à ce dernier l'existence de la Constitution du 4 octobre 1958 qui, entre autres, consacre la séparation des pouvoirs, garantissant l'indépendance fonctionnelle des juridictions par rapport au pouvoir exécutif. La violation de ce principe constitutionnel constitue un crime grave. Deuxièmement, il est impératif de rappeler aux membres du gouvernement Macron, instigateurs incontestables de cette mise en scène, qu'un tel comportement flirte dangereusement avec la piraterie selon l'article 101 de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer. La piraterie, en plus d'être punissable par la loi (article 224-6 du Code pénal), est également un casus belli, un motif suffisant pour l'État propriétaire du navire d'entrer en guerre contre l'État auteur de la piraterie. Il est également à souligner que les propriétaires des navires abusivement arraisonnés engageront des poursuites judiciaires contre la France afin de réclamer les dommages financiers subis, à commencer par les pertes liées aux retards de livraison, qui peuvent se chiffrer en millions d'euros. La Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, signée par la France le 10 décembre 1982, est explicite : si les soupçons ayant justifié l'immobilisation d'un navire s'avèrent infondés, les propriétaires du navire sont indemnisés pour toute perte ou tout dommage (Article 110, §3). Ainsi, chaque immobilisation d'un navire orchestrée dans le but de satisfaire

les intérêts du groupement politique de Macron, à l'instar de celle du 27 septembre, se traduit par une facture payée par les contribuables français.

### LES NAVIRES SOUS UN PAVILLON ÉTRANGER

L'assertion de certains « experts » des plateaux télé occidentaux, selon laquelle une part significative de la prétendue flotte « fantôme » russe naviguerait sous des pavillons étrangers, présentée comme une manœuvre dilatoire visant à « brouiller les pistes » face à des actions de « contrôle bienveillant » des pays occidentaux, relève d'une simplification excessive et d'une méconnaissance totale des pratiques maritimes courantes.

L'enregistrement d'un navire sous un pavillon différent de la nationalité de son propriétaire est une pratique largement répandue dans l'industrie maritime internationale.

Si les registres de navires indiquant sa nationalité ont vu le jour dès 1660, la navigation sous un pavillon étranger est devenue courante surtout dès la fin de la Seconde Guerre mondiale et formalisée en 1974 par la Fédération internationale des ouvriers du transport (ITF) en tant que l'acquisition d'un « pavillon de libre immatriculation » ou encore d'un « pavillon de complaisance ».

Les principales raisons de la pratique de l'immatriculation des navires dans un pays autre que celui de son véritable propriétaire sont financières et administratives. De nombreux États offrent des régimes fiscaux avantageux, voire une exonération totale d'impôts, attirant ainsi les armateurs désireux de réduire leurs charges. Les procédures d'immatriculation sont généralement rapides et simplifiées, et les exigences relatives à la nationalité de l'équipage sont minimales. La possibilité de recruter une main-d'œuvre à bas coût et l'absence de législation du travail contraignante permettent également aux armateurs de réaliser des économies substantielles. Enfin, une certaine flexibilité en matière de normes de sécurité et environnementales peut, dans certains cas, réduire davantage les coûts.

Ces facteurs combinés rendent les pavillons de certains pays plus attractifs que d'autres pour les armateurs, qui considèrent le choix du pa-

villon comme un instrument stratégique d'optimisation des processus commerciaux. Actuellement, environ quatre cinquièmes de la flotte marchande mondiale sont immatriculés sous des pavillons autres que celui du pays d'origine de l'armateur. Les principaux pays d'immatriculation sont l'Indonésie, la Chine, le Panama, le Liberia, le Japon et les Îles Marshall. Par conséquent, l'immatriculation de navires d'origine russe sous des pavillons étrangers s'inscrit dans une pratique standard et largement répandue.

Sur un total mondial d'environ 112 500 navires marchands immatriculés, la part des bâtiments enregistrés auprès des pays occidentaux (hors Russie) représente une portion minoritaire, inférieure à 20% du total global. Cette répartition souligne une prédominance croissante des pavillons de complaisance et des registres d'immatriculation non occidentaux, phénomène analysé en détail dans les rapports annuels de la CNUCED.

### POST SCRIPTUM

Le mensonge érigé en doctrine, la manipulation institutionnalisée et les sanctions brandies en violation flagrante du droit international, notamment de la Charte des Nations Unies, dont le Conseil de sécurité est le seul organe habilité à prescrire des mesures coercitives (Charte de l'ONU, chapitre VII) – constituent désormais l'arsenal privilégié de la politique étrangère occidentale.

La classe politique occidentale, autrefois pourvue de stratèges d'envergure, se trouve désormais dominée majoritairement par des vulgaires activistes dogmatiques, manifestant une profonde déconnexion des réalités géopolitiques et économiques contemporaines. Le paradigme mondial actuel s'écartera significativement de l'époque où leur puissance florissait, époque caractérisée par une impunité absolue dans leur suzeraineté sur une planète vassalisée. Dans ce nouveau contexte, l'application des modes opératoires occidentaux traditionnels entraînera des conséquences inéluctables pour leurs instigateurs : au mieux, une récession structurelle et durable ; au pire, un processus d'autodestruction.

OLEG NESTERENKO

POUR S'ENQUÉRIR DE L'ÉTAT DE SANTÉ DU GARDIEN DE BUT DE L'UGANDA

## LE MINISTRE DES SPORTS SE REND À L'HÔPITAL DE TIZI OUZOU

Le ministre des Sports, Walid Sadi s'est rendu, mardi soir, au chevet du gardien de but de la sélection ougandaise, Salim Magoola, admis à l'hôpital de Tizi Ouzou suite à un télescopage avec l'attaquant des Verts, Amine Gouiri, lors du match ayant opposé les deux sélections pour le compte de la 10<sup>ème</sup> et dernière journée (Groupe G) des qualifications à la phase finale de la Coupe du Monde 2026, disputé au stade "moudjahid Hocine Ait Ahmed" à Tizi Ouzou.

Le ministre était accompagné du conseiller auprès du président de la République, chargé de la Direction générale de la communication, Kamel Sidi Said, du directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), Ali Badaoui, et du wali de Tizi Ouzou, Aboubakr Es-sedik Bouceta.

RS/APS



## COOPÉRATION SPORTIVE LE COA RENOUVELLE SON ACCORD DE PARTENARIAT AVEC LE COMITÉ OLYMPIQUE HONGROIS

Le Comité olympique et sportif algérien (COA) a renouvelé son accord de partenariat avec son homologue hongrois, portant sur plusieurs aspects, en prévision des prochaines échéances internationales, a indiqué un communiqué de l'instance olympique.

Cette nouvelle convention de partenariat et de coopération a été paraphée, à l'occasion de la visite de travail à Budapest, du président du Comité olympique et sportif algérien (COA), M. Abderrahmane Hammad, et en présence de l'ambassadeur d'Algérie en Hongrie, M. Adel Talbi.

Cet accord vise à établir un cadre commun pour l'échange d'expertise et le développement des sports olympiques dans les deux pays, à travers la mise en place de nouveaux mécanismes de coopération bilatérale permanente et durable entre les deux comités dans tous les domaines liés au sport et au mouvement olympique.

A travers cet accord, les deux instances olympiques comptent élaborer un programme d'échange complet et élargi, incluant diverses fédérations sportives nationales, et intensifier les efforts conjoints pour développer et qualifier les ressources humaines, notamment les entraîneurs, les médecins du sport et les experts techniques, conformément aux normes internationales.

Dans un discours prononcé à cette occasion, le président du COA a exprimé ses sincères remerciements et sa gratitude pour l'accueil chaleureux et la généreuse hospitalité réservés à la délégation algérienne en Hongrie, félicitant dans la même occasion la Hongrie pour son deuxième prix Nobel de littérature.

Il a également souligné que le développement des sports collectifs constituerait un axe majeur de la collaboration entre les deux comités, affirmant l'engagement de la partie algérienne à

mettre en œuvre les dispositions de l'accord afin de répondre aux aspirations des athlètes des deux pays.

"Cet accord souligne l'engagement du Comité olympique et sportif algérien à renforcer la coopération internationale, levier essentiel pour propulser le sport algérien vers les plus hauts niveaux", a conclu Hammad.

Membre fondateur du CIO (comité international olympique), la Hongrie est une grande nation de sport qui a donné un nombre important de champions du monde et olympique dans plusieurs disciplines sportives à l'instar de Pal Schmitt, double champion olympique en 1968 (Mexico) et 1972 (Munich), et Krisztián Kulcsár, médaillé d'argent en escrime aux Jeux olympiques de Barcelone 1992 et Athènes 2004, champion du monde et d'Europe dans sa spécialité et président du Comité olympique hongrois depuis mai 2017.

RS/APS

## FOOTBALL/LIGUE1 MOBILIS/8<sup>e</sup> JOURNÉE LE LEADER EN PÉRIL À ORAN, DERBY INDÉCIS À MOSTAGANEM

La JS Saoura, actuelle leader du championnat de Ligue 1 "Mobilis" de football, effectuera un déplacement périlleux à l'ouest pour défier le MC Oran, alors que l'ES Mostaganem et l'ASO Chlef s'affronteront dans un derby indécis, à l'occasion de la première partie de la 8<sup>e</sup> journée, prévue vendredi et samedi.

Auteurs d'un début de saison convaincant, qui l'a propulsée en tête du classement, la JS Saoura (1e, 14 pts), qui reste sur une belle série de six matchs d'invincibilité (4 victoires et 2 nuls, NDLR), aura fort à faire sur le terrain du MC Oran (5e, 10 pts), auteur d'un parcours presque sans-faute à la maison (10 points pris sur 12 possibles).

Les gars de Béchar seront appelés à sortir le grand jeu du côté d'El-Bahia pour préserver la dynamique, face aux "Hamraoua" qui ne jurent que par la victoire pour monter sur le podium et se racheter après le revers concédé à Khenchela (2-0).

Pour sa part, la surprenante formation de l'Olympique Akbou (3e, 11 pts), qui reste sur deux

faux-pas de rang (une défaite et un nul), aura l'occasion de relever la tête à domicile, face au MC El-Bayadh, avant-dernier avec 3 points.

Les Akbouciens, qui partiront favoris devant leur public, devront tout de même faire preuve de vigilance. En effet, le MCEB, sous la conduite du nouvel entraîneur Mohamed Lacet, engagé en remplacement de Chérif Hadjar, tentera de frapper un bon coup à Béjaïa, et amorcer sa remontée dans le classement.

En compagnie de la lanterne rouge, le Paradou AC, le MCEB n'a remporté aucun succès depuis le début de la compétition.

De son côté, le nouveau promu, l'ES Ben Aknoun, auréolée de son succès à El-Bayadh (2-1), sera face à un vrai test, en recevant le CS Constantine, avec qui elle partage la 7<sup>e</sup> place avec 9 points chacun.

Les Algérois, auteurs de cinq matchs sans défaite (2 victoires et 3 nuls), aborderont ce rendez-vous avec l'objectif d'enchaîner, devant une équipe du CSC qui souffle le chaud et le froid.

RS/APS

## HANDBALL/DAMES/ SUPERCOUPE D'ALGÉRIE 2025 LE HBC EL-BIAR EN QUÊTE DU DOUBLÉ

Les El-Biarroises favorites à leur propre succession, tâcheront de s'adjuger ce trophée pour la 4<sup>e</sup> fois après ceux de 2021, 2023 et 2024, afin d'égaliser le palmarès de l'ex GS Pétrolier sacré en (2016, 2017, 2018 et 2019).

Le CF Boumerdès, tentera pour sa part de mettre fin à la longue suprématie du HBCEB depuis 2021.

Lors de la finale-2024, le HBC El-Biar s'était imposé devant son rival le CF Boumerdès (36-21). Chez les messieurs, le HBC El-Biar (vainqueur de la Coupe) également présent à cette fête, défiera le surprenant champion d'Algérie, l'O.El-Oued qui a défrayé la chronique en s'adjugeant, contre toute attente, le titre national de la petite balle. Le vainqueur de l'édition-2025, succédera au palmarès de l'épreuve au Mouloudia de Bordj Bou Arreridj sacré aux dépens de la JSE Skikda (18-15).

Au palmarès de l'épreuve, le GS Pétroliers (2016 et 2018), le CR Bordj Bou Arreridj (2017 et 2019) et l'ES Ain-Touta (2022 et 2023), comptent deux titres chacun.

### PROGRAMME DES FINALES DE LA SUPER COUPE D'ALGÉRIE 2025

Vendredi 17 Octobre 2025/ Salle Boudjriha Messaoud (Jijel):

Finale dames / 16h00 :

HBC El Biar - CF Boumerdès

Finale messieurs / 18h00 :

O.El-Oued - HBC El-Biar.

Palmarès de la Super Coupe d'Algérie masculine de handball (depuis 2016), avant la finale de l'édition-2025, prévue vendredi (18h00) à Jijel entre l'O.El-Oued et le HBC El Biar:

2016 : GS Pétroliers  
2017 : CR Bordj Bou Arreridj  
2018 : GS Pétroliers  
2019 : CR Bordj Bou Arreridj  
2020 : non jouée (COVID-19)  
2021 : JS Saoura  
2022 : ES Ain Touta  
2023 : ES Ain Touta  
2024 : M Bordj Bou Arreridj.

- Palmarès de la Supercoupe d'Algérie féminine de handball (depuis 2016), avant la finale de l'édition 2025, prévue vendredi (16h00) à Jijel entre le HBC El Biar et le CF Boumerdès.

2016 : GS Pétroliers  
2017 : GS Pétroliers  
2018 : GS Pétroliers  
2019 : GS Pétroliers  
2020 : non jouée (COVID-19)  
2021 : HBC El Biar  
2022 : non jouée  
2023 : HBC El Biar  
2024 : HBC El Biar .

RS/APS

# Escales sur le Web



Internet, Facebook et les réseaux sociaux sont désormais ancrés dans notre vie quotidienne. On y trouve de tout. Mais nous, nous nous intéresserons uniquement aux productions de ceux et celles qui font de ces formidables moyens de communication des outils utiles au service du savoir, de la culture et de la réflexion positive qui rassemble autour des valeurs hautement humaines auxquelles les Algériennes et les Algériens ont de tout temps adhéré. Cette page accueille aussi les publications du monde arabe et du continent africain.

Page animée Par Salim Nait Ouguelmim

## LA PATATE DOUCE

Aliment traditionnel et populaire sur l'île d'Okinawa (l'endroit qui compte le plus de centenaires et de super centenaires au monde).

La patate douce a des teneurs record en nutriments : 2 patates de taille moyenne apportent 100% des besoins journaliers en vitamine C, 400% des besoins journaliers en pro-vitamine A et plus de la moitié des apports en vitamines B.

La patate douce est aussi très riche en fibres solubles qui renforcent la barrière intestinale et stabilisent le taux de sucre sanguin. Ces propriétés font de la patate douce un aliment qui renforce le système immunitaire, améliore la qualité de la peau et la protège efficacement des dégâts du soleil.

Chaque fois que vous le pouvez, privilégiez la patate douce par rapport à la pomme de terre : alors que la pomme de terre augmente fortement le sucre sanguin, la patate douce possède un index glycémique de 50, qui en fait un allié de votre ligne et un aliment intéressant dans le diabète.

Très riche en composants antioxydants, la patate douce ou sucrée repousse l'apparition des troubles dégénératifs liés à l'âge. Ce fruit-légume d'origine sud-américaine prévient notamment la survenue des maladies cardio-vasculaires, l'apparition de certains cancers (prostate, vésicule biliaire...) et de nombreuses maladies relatives au vieillissement.

La patate douce contient également de multitudes bons nutriments, des vitamines (B2, B6, C, A) et du bêta-carotène. En tout cas, la peau et les feuilles de la patate douce sont aussi riches que la chair.

Il faut toutefois consommer uniquement les jeunes feuilles.

Les composants bénéfiques des patates douces varient en fonction de leur pigmentation :

Celles dont la peau est pourpre sont par exemple riches en anthocyanines, un flavonoïde anti-cancer, antioxydant et anti-inflammatoire.

Et celles dont la peau est blanche sont recommandées pour stabiliser le taux d'insuline des diabétiques.

Les plus consommées restent toutefois les patates douces rouge-orange. Ce sont les espèces les plus riches en bons nutriments comme le cuivre et le manganèse.

-Glycémie :

Son effet sur le taux de sucre dans le sang est 30 % de moins que la patate ou pomme de terre traditionnelle. Cette dernière est considérée comme une force volcanique pour exploser le taux de sucre dans le sang. La patate douce contient 40 % de fibres solubles qui ont pour effet de faire baisser la glycémie. De plus, ses caroténoïdes contenus dans la pigmentation orangée jouent un rôle dans la réponse de l'organisme à l'insuline. Son acide chlorogénique atténué, pour sa part, la résistance à l'insuline. Son apport en vitamine C prévient les complications du diabète au niveau des yeux et des systèmes neurologique et artériel.

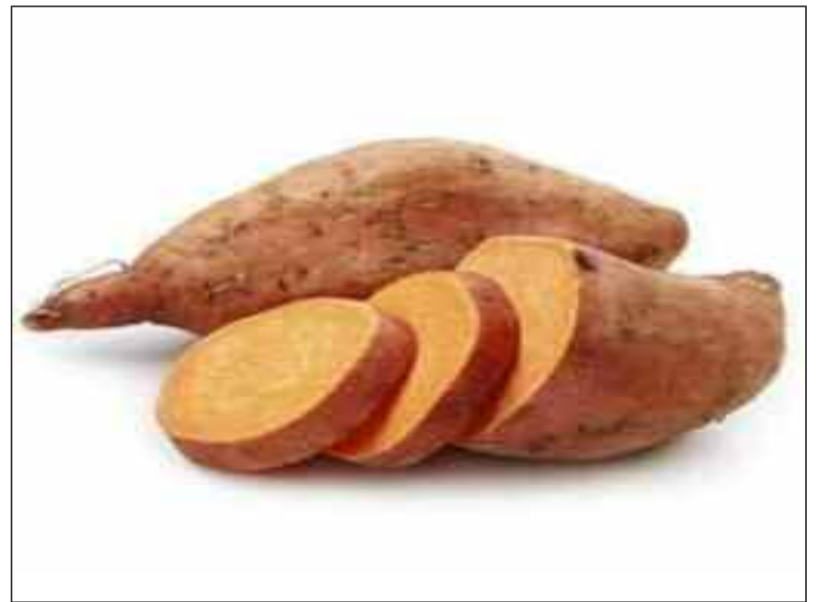
-Prostate :

Une étude conduite sur 2 000 hommes a démontré que les mangeurs de patate douce avaient plus de chance de survivre à un cancer de prostate. Cela est dû en partie à sa richesse en vitamine C et en bêta-carotène.

-Tour de taille :

Scarlett O'hara, une actrice du film Autant en emporte le vent, maintenait son tour de taille en prenant l'habitude de manger des patates douces avant de se rendre à un party. N'ayant plus faim, elle évitait ainsi les tentations des calories vides du party.

-Anti-oxydant :



La vitamine C de la patate douce protège l'organisme contre les méfaits des radicaux libres.

-Coeur et réseau vasculaire :

Les bêta-carotènes de la patate douce maintiennent le système cardio-vasculaire en santé. Les fumeurs ont donc un très grand intérêt à consommer des patates douces.

-Contre-poison contre-intoxications alimentaires :

Pour combattre les intoxications provoquées par les crustacés et fruits de mer, par exemple, vous devez raper une patate rouge dans un récipient. Mélangez avec un peu d'huile d'olive.

-Contre la coqueluche :

Récupérez quelques bourgeons de patate douce et mettez-les dans une casserole d'eau bouillante avec un morceau de feuille de canne à sucre. Laissez infuser cette décoction sucrée et buvez-en régulièrement jusqu'à disparition des symptômes.

-Chute de cheveux :

Faites une solution de feuilles de patate douce dans de l'eau et appliquez sur le cuir chevelu. (Favorise la repousse des cheveux).

-Comme ornement :

Mettez la patate douce dans un verre d'eau. Pour la faire tenir, piquez-la avec des cure-dents. Placez le verre sur le bord d'une fenêtre ensoleillée. Il faut changer l'eau régulièrement. Quand les racines atteindront au moins 15 cm, plantez la patate dans un peu de terreau. Vous aurez une plante d'intérieur originale. C'est une plante grimpante. Elle aura besoin d'un support pour que les tiges puissent s'y enrouler. Les feuilles ont une belle forme de coeur.

Publié par A.Hammouche sur Facebook dans Le Journal des Artistes, 15 octobre 2025

## LE FILS DU LINGUISTE

Selon le Média Indien, Time Entertainment, à seulement 19 ans, Mahmood Akram, un adolescent de Chennai, a ébloui le monde entier par ses étonnantes compétences linguistiques.

Parlant couramment 46 langues et en maîtrisant 400, Akram bat des records et révolutionne le monde de l'apprentissage des langues.

Mahmood Akram, 19 ans, entre dans l'histoire.

Son parcours a commencé très jeune, guidé par son père linguiste, et l'a conduit à établir de nombreux records du monde. De l'enseignement des langues à l'animation d'ateliers dans des pays comme le Myanmar et le Cambodge, la passion de ce jeune prodige inspire des étudiants du monde entier.



En poursuivant ses études et en perfectionnant ses compétences, Akram prouve que l'âge n'est pas une limite lorsqu'il s'agit de maîtriser l'art de la communication.

Publié par Rachida Zaidi sur Facebook dans Culture et traditions universelles, le 13 octobre 2025

## L'ATTENTAT DE L'OAS AU PORT D'ORAN

Le Lundi 25 Juin 1962 à 17 h 45 mn et sur ordre de l'organisation criminelle OAS (organisation de l'armée secrète) qu'un dénommé Elysée GARRIDO en compagnie de son collègue légionnaire déserteur, font exploser les réservoirs de mazout de la compagnie British Petroleum (BP) à l'aide de tirs aux bazookas.

Les réservoirs à mazout ont été plastiqués, et 50 millions de litres de carburants brûlent.

Vision dantesque de flammes qui montent souvent à plus de 150 mètres.

Dans certains quartiers, il fait presque nuit, et cette "éclipse" dure deux jours.

Des pompiers, aidés de fusiliers marins de Mers-El-Kébir, tentent de maîtriser l'incendie, tandis que les derniers desperados de l'OAS essaient, en tirant à la mitrailleuse sur les réservoirs voisins, d'étendre le désastre.

Pourquoi est-ce à Oran que les derniers mois de l'Algérie française et les premiers jours de l'Algérie indépendante ont été les plus meurtriers, les plus terribles ?

Cet attentat lâche fait partie de la politique de la terre brûlée pratiquée par des terroristes français contre la population civile, mais cela ne fait pas reculer un peuple qui a décidé de récupérer sa terre. Une pensée pour les victimes de cet attentat meurtrier et nos martyrs.



Publié par Samir Benblal sur Facebook dans Tlemcen, Histoire et nostalgie, 14 octobre 2025



Fajr	Dohr	Asr	Maghreb	Isha
05:27	12:34	15:48	18:15	19:36

## ARMÉE NATIONALE POPULAIRE

# UN TERRORISTE ABATTU ET 5 ÉLÉMENTS DE SOUTIEN ARRÊTÉS EN UNE SEMAINE

**Un terroriste armé a été abattu à Tébessa et 5 éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés dans différentes opérations menées par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), entre le 8 et le 14 octobre en cours à travers le territoire national, a indiqué, hier, un bilan opérationnel de l'ANP.**

"Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période allant du 8 au 14 octobre 2025, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national", souligne la même source. Dans le cadre de la lutte antiterroriste, "des détachements de l'ANP ont abattu un terroriste et récupéré un pistolet mitrailleur de type kalachnikov et d'autres effets, au niveau du Secteur militaire de Tébessa en 5e Région militaire", précise le bilan. Dans le même contexte, "des détachements de l'ANP ont arrêté 5 éléments de soutien aux groupes terroristes, dans différentes opérations à travers le territoire national". S'agissant de la lutte contre la criminalité organisée et "en continuité des efforts déployés afin de contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les diffé-



rents services de sécurité, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 40 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 16

quintaux et 13 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 1,61 kilogramme de cocaïne et 253.816 comprimés psychotropes ont été

saisis". A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Salah et In Guezzam, des détachements de l'ANP ont arrêté 313 individus et saisi 30 véhicules, 357 groupes électrogènes, 264 marteaux piqueurs, ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite", poursuit la même source. De même, "14 autres individus ont été appréhendés et 2 pistolets mitrailleurs, 3 pistolets automatiques, un fusil à lunette, 11 fusils de chasse, 19.625 litres de carburants, ainsi que 52 quintaux de tabacs et 4 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation ont été saisis, et ce, lors d'opérations distinctes". Par ailleurs, "les Garde-côtes ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et procédé au sauvetage de 218 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 374 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national", conclut le bilan opérationnel de l'ANP.

APS

## REPRÉSENTANT LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

### M. NASRI PREND PART À ROME AU SOMMET DU PROCESSUS D'AQABA

Représentant le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, prend part, mercredi à Rome (Italie), aux travaux du sommet du processus d'Aqaba sur la lutte contre le terrorisme en Afrique de l'Ouest, indique un communiqué du Conseil.

Ce sommet qui fait "partie du proces-

sus d'Aqaba, en tant qu'initiative sécuritaire internationale visant à renforcer la coordination et la coopération régionale et internationale en matière de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme, s'articule sur l'échange d'informations et d'expertises, et le renforcement des capacités sécuritaires et militaires des pays participants, autour des régions les plus

exposées aux menaces terroristes, comme l'Afrique de l'Ouest", a précisé la même source. La participation de l'Algérie à cet évènement vient "en réponse à l'invitation adressée au président de la République, M. Abdelmadjid

Tebboune, en sa qualité de Coordinateur de l'Union africaine (UA) sur la prévention et la lutte contre le terrorisme,

par le souverain du Royaume de Jordanie, Sa Majesté le roi Abdallah II et la présidente du Conseil des ministres d'Italie, Mme Giorgia Meloni, au vu du rôle central que joue l'Algérie dans la région, dans le cadre de la lutte contre le terrorisme et du renforcement des capacités des Etats africains dans ce domaine", ajoute le communiqué.

## ANIE

### INSTALLATION DE LA COMMISSION CHARGÉE DU SUIVI DE LA RÉVISION PÉRIODIQUE DES LISTES ÉLECTORALES

La commission chargée du suivi de la révision périodique des listes électorales, prévue du 20 octobre au 18 novembre 2025, a été installée hier au siège de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE). "Dans le cadre des préparatifs en prévision du lancement de la révision périodique ordinaire des listes électorales pour l'exercice 2025, prévue du 20 octobre au 18 novembre 2025, le président par intérim de l'ANIE, M. Karim Khelfane, a présidé, mercredi 15 octobre 2025, une réunion du Conseil de l'Autorité", précise un communiqué de l'ANIE. Cette rencontre, tenue au siège de l'Autorité, a été "consacrée à la présentation et

à l'examen des dispositions organisationnelles liées au déroulement de l'opération à l'intérieur du pays et à l'étranger, notamment en ce qui concerne l'élaboration des listes des commissions de révision des listes électorales et la mobilisation des coordinateurs des délégations de wilaya de l'ANIE". Lors de cette réunion, il a également été procédé à "l'installation d'une commission composée de membres du Conseil de l'Autorité, chargée du suivi du déroulement de la révision périodique des listes électorales", conclut le communiqué.

APS

## INDUSTRIE

### YAHIA BACHIR ORDONNE LE PARACHÈVEMENT DE LA NUMÉRISATION DU GROUPE DIVINDUS AVANT FIN 2025

Le ministre de l'Industrie, Yahia Bachir, a tenu une réunion de travail avec les responsables du groupe Divindus, au cours de laquelle il a souligné l'impératif d'accélérer le parachèvement du projet de numérisation de la gestion du groupe au niveau central avant la fin de l'année en cours, indique un communiqué du ministre. La rencontre qui s'est déroulée, mardi dernier, en présence du PDG du groupe et des cadres centraux du secteur, a été l'occasion de présenter un exposé global sur la situation actuelle du groupe, renfermant les principaux indicateurs de performance industrielle, les projets en cours d'exécution et les entraves rencontrées par ses filiales et unités de production. M. Bachir a souligné l'impératif d'accélérer le parachèvement du projet de numérisation de la gestion du groupe au niveau central avant fin 2025, en application des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à généraliser la numérisation dans la gestion publique et à améliorer la transparence et l'efficacité administrative. Afin de déterminer les causes à l'origine des lacunes enregistrées et de proposer des solutions scientifiques et réalistes pour améliorer la performance et augmenter le rendement, le ministre a appelé à l'élaboration d'une étude et analyse minutieuse et

globale couvrant toutes les différentes filiales et unités du groupe qui compte, selon lui, parmi les plus grands groupes industriels publics en Algérie et emploie plus de 15.000 travailleurs à travers le territoire national. La rencontre a porté également sur les principales activités et produits du groupe, au niveau de six secteurs de production et de transformation industrielle, avec 14 filiales industrielles employant près de 140 unités à travers le territoire national, outre les activités de distribution, les services et le secteur du bâtiment et des travaux publics (BTPh). Les produits du groupe couvrent une large gamme d'industries manufacturières et de construction qui contribuent à la satisfaction des besoins du marché national et au renforcement de la chaîne de valeur de l'industrie nationale. Au terme de la réunion, M. Bachir a affirmé l'importance de tenir des rencontres de coordination intensives entre les cadres du ministère et le groupe pour accompagner ce dernier et l'orienter vers la réalisation de ses objectifs de développement, soulignant que le principal objectif est d'intégrer le groupe dans le tissu industriel national actif et renforcer sa contribution à l'amélioration du PIB et au décollage industriel national.

APS

## COMMISSION NATIONALE DES CULTES AUTRES QUE MUSULMAN

### M. BELMEHDI PRÉSIDE LA RÉUNION PÉRIODIQUE

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, M. Youcef Belmehdi, a présidé, au siège du ministère, la réunion périodique de la Commission nationale des cultes autres que musulman, a indiqué hier un communiqué du ministère. "En application des dispositions de l'ordonnance n 06-02 bis du 28 février 2006 fixant les

conditions et règles d'exercice des cultes autres que musulman, le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Dr Youcef Belmehdi, a présidé, hier, mardi, la réunion périodique de la Commission nationale des cultes autres que musulman", lit-on dans le communiqué. R/APS